

DE 1894 À 1900

PROVISORAT DE M. CHASSIGNEUX

M. Chassigneux succéda à M. Guerreau. Sur le palmarès du 31 juillet 1895, il figure bien comme proviseur et M. Guerreau comme proviseur honoraire. Certaines notices en effet affirment qu'il ne serait arrivé qu'en 1895-96. Il quittera le lycée en juillet 1900. M. Chassigneux est décédé en 1922. M. Massé annonçait son décès en ces termes¹ : *Nous avons pu apprécier pendant l'exercice de ses fonctions son dévouement à notre vieil établissement.*

Distribution des prix du 31 juillet 1895

Le président était M. Marchessou, préfet de la Nièvre.

Discours de M. Léon Rosenthal, professeur d'histoire et de géographie. *Sur le goût des Beaux-Arts*. M. Rosenthal veut inciter les élèves à s'intéresser pendant les vacances, aux œuvres d'art qui sont à leur portée et d'abord à Nevers. Il commence par regretter à propos de la peinture que *Nevers garde son musée de peinture avec un soin si jaloux qu'elle en interdit entièrement l'accès*. Remarquons qu'en 2005, ses collections, paraît-il très intéressantes étaient toujours inaccessibles faute de locaux suffisants. Un projet d'agrandissement promet leur présentation au public dans des locaux neufs vers 2015.

Il conseille aux élèves de s'intéresser aux principaux monuments de la ville, l'église romane de Saint-Étienne, la cathédrale gothique de Saint-Cyr, la Porte du Croux, le Palais ducal, la chapelle des Minimes (aujourd'hui détruite), l'église jésuite de Saint-Père (Saint-Pierre), celle baroque de la Visitation et *la rhétorique vide de l'Arc de Triomphe de Fontenoy* (la Porte de Paris), qui jalonnent bien l'histoire de l'art, du roman au XVIII^e siècle.

Puis il évoque d'autres formes d'art, sculptures, gravures, etc... Il n'oublie pas un couplet patriotique : *Notre pays est aujourd'hui au premier rang des puissances artistiques du monde* et il termine en souhaitant que le goût des Beaux Arts nous aide à *devenir utiles pour la France et pour la République*. Cette double préoccupation semble un leitmotif de tous les discours de l'époque.

1895 — Pierre Regnault.

Pierre Regnault, né à Nevers, le 1 janvier 1877, externe, achève cette année-là ses études au lycée en classe de Philosophie. Il est reçu au bac. Lettres Philosophie avec la mention assez bien. Il obtient la Médaille d'or de l'Association, le Prix d'excellence, le prix du Tableau d'honneur, et le premier prix dans toutes les disciplines sauf en Allemand où il se contente d'un accessit.

Lieutenant au 334^e R.I., il a été porté disparu le 30 août 1914 à Saulcy (Vosges). Sa fiche porte la formule habituelle : *tué à l'ennemi*. La mention : *Mort pour la France* lui a été reconnue par un jugement constatant son décès, du tribunal de Nevers le 5 janvier 1920 (transcrit sur l'état civil de Neuville-lès-Decize).

¹ Registre Amicale, Assemblée générale du 13 juillet 1923.

**1896 : Un tableau au vitriol des collèges et lycées.
Amédée Lobuse, Pion d'Édouard Lepage.
Préface de Lucien Descaves.**

Dans le chapitre consacré à Jules Renard et au Lycée de Nevers à l'époque où il y était élève, nous avons évoqué un de ses professeurs, Louis Durieu qui a laissé dans deux romans : *Le Pion* et *Nos bons petits collèges*, un tableau sans complaisance de la vie des élèves et du personnel dans ces établissements aux alentours de 1882.

Une quinzaine d'années plus tard, le tableau n'était guère plus brillant. Faut de témoignages directs sur le Lycée de Nevers, nous citerons un roman : *Amédée Lobuse, Pion*², paru vers 1907 si l'on se fie à la date portée dans la préface, mais dont le contenu se réfère à l'année scolaire 1895-1896. L'auteur, Édouard Lepage³, raconte, à la première personne, « son » expérience de pion dans un collège de province, dont la localisation (Châteauvieux) reste incertaine, puis, après disgrâce, dans un second plus petit, aussi mal localisé mais tous deux devant se trouver dans l'Académie de Tours ou aux environs.

La précision des détails est telle qu'elle ne peut être que le fruit d'une observation réelle. L'analyse de ce livre permet de se faire une idée assez précise de la vie intérieure des collèges et lycées de cette époque.

L'enfant tel qu'il est au collège ou au lycée.

Le contenu de la préface signée par Lucien Descaves, datée de 1907, après l'adoption des nouvelles lois concernant tous les établissements scolaires, tend à montrer que ce tableau sinistre de la faune d'un collège n'a rien de particulier mais au contraire dépeint réellement une situation commune à tous ces établissements, il exprime cependant son espoir que, grâce à ces nouvelles dispositions, le monde sinistre évoqué dans le roman, *est de l'histoire ancienne, pas très ancienne peut-être, mais ancienne tout de même*. Et en ce qui concerne les pions, il affirme : *le sort amélioré de leurs successeurs ne permet plus qu'on les range dans la catégorie des pâtiras⁴ sur qui les petits bourgeois en culotte essaient leur malignité et font leurs griffes*.

Cependant, en ce qui concerne les enfants, il n'a pas l'air d'avoir grand espoir⁵ : *L'engeance écolière ! Si quelque chose à changé, ce n'est pas elle en tous cas ! J'aime que de votre livre, mon cher confrère, s'élève un cri de douleur arraché par la méchanceté de l'enfant, ses instincts pervers, sa déconcertante barbarie. Cet âge est sans pitié, non seulement envers les animaux, mais envers les hommes mêmes, réduits à l'impuissance devant lui, par le sentiment qu'on leur a inculqué, de sa faiblesse et de son irresponsabilité. Gâté par les parents, flagorné par la littérature, objet de surenchères pour la prévoyance sociale, ce chérubin, ce bijou, ce trésor, est souvent un monstre*.

Il faut rapprocher ce tableau de la remise en question de l'image aseptisée et idéalisée de l'enfant par les écrivains de la fin du siècle, de Jules Vallès à Jules Renard, qui s'ils ont dénoncé le martyre de beaucoup d'enfants au sein de leur famille ou de l'école, ont aussi dénoncé une vision angélique de l'enfance. Mais Lucien Descaves, (comme Édouard Lepage), ne parle pas de l'enfant en général mais de ceux qui fréquentent les collèges et lycées et qui ne représentent tout de même, à cette époque, qu'une toute petite minorité. Il n'oublie pas que ces enfants sont le reflet de leurs familles et de certaines catégories sociales, et il montre bien que leur attitude vis-à-vis des pions est symétrique à celle de ces catégories relativement privilégiées pour les classes sociales jugées inférieures. Son réquisitoire n'en est pas moins virulent.

Ah !, ils sont jolis — et si véridiques ! — ceux que vous appelez les fauves : le fils du maire, le fils du percepteur, le fils du capitaine de gendarmerie, le fils du directeur de l'Usine à gaz, les fils de riches propriétaires, de riches négociants, de petits fermiers, d'employés

² Édouard Lepage, *Amédée Lobuse, Pion*, éd. La Librairie Mondiale, coll. Albin Michel, Paris s.d. (vers 1907). Préface de Lucien Descaves (octobre 1907).

³ Il s'agit vraisemblablement de l'acteur, ne serait qu'à cause du *Mon cher confrère* que lui donne Lucien Descaves.

⁴ Terme populaire : souffre-douleurs.

⁵ Op. cit. Préface p. II à IV.

envieux, de fonctionnaires échauffés, d'électeurs influents et d'élus infatués, les fils des culs terreux, des culs de plomb et des culs rouges !

Aux victimes que sont pour l'enfant en général les animaux domestiques et les bestioles inoffensives, les petits caraïbes de nos collègues ajoutent avec empressement cette proie, le monsieur chargé à la fois de surveiller leurs récréations et d'en faire le fond. C'est compris dans la pension : le souffre-douleur ne se paie pas à part. Aussi n'a-t-il nulle merci à attendre de ses supérieurs ni des charmantes familles qui lui confient leur progéniture. Il est là pour commencer leur apprentissage de la vie. Et je te daube, et je te méprise, et je te tourmente, absolument comme je le ferai plus tard, quand je serai à mon tour percepteur, directeur d'usine, fermier, propriétaire, négociant, capitaine de gendarmerie ! Bon sang ne peut mentir. J'ai tous les droits et tu n'en as aucun, pas même celui de te plaindre.

Il est vrai que la vie intérieure des établissements secondaires témoigne d'une atmosphère de violence permanente aussi bien entre élèves, qu'entre ceux-ci et les adultes qui les encadrent. La discipline qui leur était imposée, contraignante et en grande partie parfaitement arbitraire, semblait destinée, soit à les briser pour les rendre dociles vis-à-vis de tout pouvoir quel qu'il soit, soit à les endurcir pour exercer eux-mêmes une violence semblable lorsque cela leur serait possible. C'est pourquoi l'administration fermait volontiers les yeux sur les violences entre élèves, les brimades et même les violences sexuelles, comme nous l'avons vu à propos du passage de Jules Renard au lycée de Nevers.

Un autre personnage dont nous avons parlé à propos de Jules Renard, et qui comme il le dit *faillit être son professeur de rhétorique*, Léopold Lacour, raconte, dans son livre *souvenir : Une longue vie* un épisode de sa vie qui semble l'avoir profondément marqué, son séjour de trois ans comme pensionnaire, de dix à treize ans environ, dans une pension religieuse de Versailles, la pension Notre-Dame. Il dénonce la brutalité de la discipline et les violences des pions sur les élèves, mais affirme que ce régime incitait les élèves à la violence entre eux⁶. *Nous en étions arrivés, presque tous, à avoir des âmes de petites brutes, de sauvages : fruits de notre exquise éducation dans cette pieuse maison. Notre grand plaisir, aux récréations, n'était-il pas de nous battre avec fureur, sous n'importe quel prétexte, comme si nous n'avions pas assez d'être battus en étude ou en classe ? Je me battais comme les autres, tantôt vaincu, tantôt vainqueur [...] On m'objectera : « Que faisaient-ils à la vue de vos batailles, vos pions ? » Ils intervenaient, je ne le nierai pas, quand elles risquaient de trop mal tourner pour l'un des deux ou les deux adversaires ; mais ce n'était sans nouveaux dommages pour nos poitrines, nos mentons ou nos joues — et non plus nos derrières ; ils frappaient de si bon cœur ces messieurs, pour nous séparer ! Continuant de nous enseigner ce en quoi ils excellaient et que nous n'étions coupables que d'imiter.*

Lucien Descaves dénonce cette éducation qui vise en fait à retransmettre la situation de violence sociale : *Par ce que je suis en cage, fais-toi une idée de ce que je serai en liberté, plus tard. Les petits mordent, les grands enlèveront le morceau ! Pion famélique et désarmé, tu pulluleras sous d'autres noms et en d'autres lieux : tu es le Pauvre, le type primitif sur lequel se modèleront, au regard de tes anciens élèves, tous les malheureux, tous les déshérités qu'ils rencontreront sur leur route ...*

La réalité matérielle des internats.

Le premier collègue dans lequel arrive le malheureux héros d'Édouard Lepage, *Amédée Lobuse*, en qualité de *maître répétiteur*, est relativement important, comme s'en enorgueillit le concierge⁷ : *Assez conséquent ? Je crois bien ! Nous avons cette année, cent vingt-quatre élèves, dont cinquante-cinq internes ; et tout notre monde n'est pas encore arrivé. Pour sûr que c'est un collègue conséquent ! Le second de l'Académie !... C'était en effet le jour de la rentrée, un peu plus loin les chiffres augmenteront : 128 élèves dont 60 pensionnaires. Ce concierge, comme le célèbre *Bouillot* du lycée de Nevers, parle à la première personne du pluriel comme s'il était à lui seul le collège tout entier *il multiplie les nous, comme un préfet dans un arrêté*. Il porte d'ailleurs ostensiblement une décoration : *Je remarque un ruban violet à sa boutonnière. Il a les palmes ! Ce n'est pas un concierge quelconque*. Il toise de très haut le nouveau venu, et*

⁶ Léopold Lacour *Une longue vie, histoire d'un homme*, Edgar Malfère éd., Paris 1938, p. 32.

⁷ Op. cit. p. 9 et suivantes.

semble avoir bien peu de considération pour un pion. Par contre il est très fier de ses succès au baccalauréat : *Nous avons eu, en juillet, quatre bacheliers complètement reçus, deux pour l'enseignement moderne, un pour la rhétorique, un pour les sciences. En outre, deux admissibles, un pour la philosophie et un pour les sciences. C'est un beau succès.* Ce qui donne une idée des effectifs des classes de première et terminale et du niveau des études et des élèves.

La composition des élèves de l'internat.

Le livre donne une idée de la composition des internes. L'étude d'Amédée Lobuse est celle des « petits ». *Ils sont vingt-six en tout, dix en classique et seize en moderne. Ce n'est pas trop. Le plus jeune peut avoir six ans ; il est en huitième, le plus vieux a quatorze ans. Il est en troisième classique. La majorité appartient à la troisième moderne.* En général, la classe de troisième faisait partie de la section des grands mais étant donné le petit nombre d'internes ils devaient être regroupés en deux sections.

Nous avons également une idée de la catégorisation sociale des familles, (qui confirme ce que dit Lucien Descaves dans la Préface)⁸ : *Parmi les classiques, le fils du maire, le fils du Percepteur des Contributions Indirectes, le fils du Capitaine de Gendarmerie, le fils du Directeur de l'Usine à Gaz ... Le Tout-Châteauvieux s'est donné rendez-vous dans mon étude ...* Les enfants des notables étaient dirigés de préférence vers la section classique qui, comme l'explique Georges Duhamel, (voir ci-dessus), est la voie royale pour l'Université et l'Administration.

Les seize modernes sont de la campagne, excepté ... un boursier, qui habite à côté du collège et dont le père est employé de chemins de fer. Il a une jolie tête intelligente et fine. Il me plaît ... Le lycée de Nevers avait pas mal de boursiers issus de familles d'artisans ou de petits employés. La bourse d'internat était une aide importante pour ces familles ce qui explique que leurs enfants soient pensionnaires même quand la famille habite tout près de l'établissement (voir plus loin le cas des frères Rolland). C'étaient souvent les meilleurs élèves, les plus travailleurs et les plus motivés.

Les autres ont des caboches de lourdauds et de rustres, des mains calleuses aux gros doigts rouges, violettes d'engelures et crevassées, comme s'ils labouraient la terre. Ce sont des fils de riches propriétaires des environs, de petits fermiers, de paysans même qui se sont imposés ce lourd sacrifice, parce que ça les pose dans leur village où ils peuvent dire à tout venant : « Mon fils va au collège ... avec le fils de Monsieur le Maire et ... le fils du Capitaine de Gendarmerie. »

Une bonne partie de ces élèves ne font que des études partielles : *ils y restent deux ou trois ans, juste le temps d'apprendre un peu de comptabilité et de système métrique. Ils sont là pour user des fonds de culotte sur les bancs du collège, pour remporter à la fin de l'année scolaire, quelques lauriers universitaires, deux ou trois prix dorés sur tranches qu'ils dresseront en pile fastueuse sur le guéridon du salon ... Pensez-donc ! Un prix d'encouragement, un prix de calligraphie, un prix d'orthographe, un prix de style ; sans compter un diplôme de gymnastique ! Bien peu parmi ces amateurs de belle science, de science vaine, se présentent au baccalauréat.* Édouard Lepage ironise à peu de frais sur cette catégorie d'élèves. Il est vrai que dans les petits collèges, le Principal s'arrangeait pour multiplier les prix offerts aux élèves de façon que, sans faire d'injustices criantes, chaque enfant de « bons clients » reçoive un ou deux livres, au moins, à la distribution des prix.

Un petit nombre vise plus haut : *ceux qui ont l'ambition d'aborder les Hautes-Études Commerciales, Industrielles et Agricoles. Ceux-là sont vaniteux ... Ils s'imaginent ainsi tout savoir et ne savent rien ou si peu de choses. Mais ils travaillent. Ils se donnent un mal de chien pour réussir ... J'en ai vu rester, des heures durant, des études entières, la tête dans les deux mains, sans broncher, enlisés dans un problème d'algèbre ou un théorème de géométrie. Des piocheurs donc, pour la plupart, mais d'une intelligence médiocre, épaisse ou nulle.* Édouard Lepage semble partager le mépris général pour les études modernes qui avaient pris la suite de l'enseignement spécial. Nous avons vu cependant, en étudiant la carrière d'un certain nombre

⁸ Op. cit. p. 50 et 51.

d'élèves du Collège et Lycée de Nevers, sortis de cette filière, qu'ils s'étaient brillamment distingués, aussi bien dans la recherche scientifique que dans d'autres professions. Le portrait qu'il fait de ces élèves est donc très partisan. Il y a une ironie mauvaise dans la manière dont il parle des *Hautes-Études Commerciales, Industrielles et Agricoles* qui englobent sans doute dans son esprit, les écoles d'ingénieurs, de vétérinaires etc ... les écoles militaires, de la marine, des postes etc ... c'est à dire toutes les formations qui ne dépendent pas directement de l'Université.

Les rapports entre élèves et pions.

Le malheureux héros d'Édouard Lepage, Amédée Lobuse qui avait été potache avant d'être pion, se souvient avec un certain remord de la manière dont lui-même agissait envers ses maîtres : *C'est à vous que je pense chers maîtres, pauvres pions que je fis souffrir si cruellement ! ... Je ne pouvais deviner, universitaires galériens, votre vie de forçats, de martyrs et de parias. J'étais l'élève et vous le maître, l'Ennemi. Je me vengeais atrocement des zéros de conduite et des privations de sortie, pourtant méritées bien souvent. Furieux, vous répondiez par des zéros de conduite et des privations de sortie, et nous tournions sans nous lasser, dans un cercle vicieux.*

Édouard Lepage a bien vu que le « potache », dans son milieu, est très différent de l'« enfant » hors du milieu scolaire⁹. *Prenez n'importe lequel d'entre eux, même le plus détestable, même le plus stupide. Livré à lui-même, il sera stupide encore, mais charmant. Réunis, ils ont de l'esprit à revendre et de la malveillance à jet continu. Ils trouvent les mots les plus spirituels, imaginent les farces les plus drôles, sont ingénieux, fallacieux, originaux et psychologues. Par-dessus tout, coquins, menteurs, insolents, malveillants, ennemis jurés du Pion, l'Ennemi, le Maître ! Panurgien troupeau d'ailleurs, à la tête duquel marche un individu d'ordinaire très intelligent, toujours infiniment roublard, subtil, volontaire, paresseux et perturbateur. Il tient les fils de ces marionnettes et les fait mouvoir à sa guise. Parfait organisateur de chahut. Qu'il monte un bateau ou prépare un mauvais coup, il est obéi.*

Édouard Lepage semble avoir surtout pitié des pions, victimes eux aussi du système et souffre-douleur des potaches. Lacour confirme la réalité de ce système à propos de ses années de pensionnat au lycée de Nancy¹⁰ *Persécutions de malheureux pions par des internes durement facétieux qui s'amusaient principalement à leur hacher le sommeil, en les réveillant à coups de calots¹¹ lancés d'un bout à l'autre du dortoir ou en semant dans leur lit, pendant le jour, des aiguilles, des épingles, du poil à gratter qui les faisaient se lever en sursaut à peine couchés ; — mutineries en cour, en étude, parce que furieux de ces méchancetés, l'un ou l'autre avait puni au hasard ; — chahuts énormes dans certaines hautes classes ; scènes plus ou moins secrètes ou cynique de débauche à deux ; pires mêmes, lorsqu'elles étaient cyniques, qu'à Notre-Dame.* (Voir ci-dessous, au sujet de cette allusion, l'article sur Duhamel).

Nous avons vu plus haut que dans cette pension religieuse, les pions étaient au contraire non des victimes, mais des brutes presque sadiques qui rouaient de coups les élèves. Cette violence avait des limites, d'une part la force physique de certains potaches les plus âgés, comme le montre l'une des anecdotes de la pension Rigal, racontée par Jules Renard.

Lacour comme lui, avait constaté que¹² *les grands avaient infiniment moins à pâtir que les moyens et les petits. Les pions, les terribles pions qui infligeaient à ceux-ci tant de privations de déjeuner ou de dîner et les frappaient, non seulement à coups de règles, mais à coups de poings et de pied, pour la moindre faute, savaient réfréner leur méchanceté naturelle ou commandée quand ils avaient devant eux une cinquantaine de jeunes gaillards déjà vigoureux et dont trois ou quatre s'étaient même acquis, à dix-sept ou dix-huit ans, en des matches féroces, admirés de tous, une réputation de force. Matches entre élèves désignés par leurs camarades, à chaque rentrée annuelle, pour se disputer le titre, âprement envié, du « plus fort ». Comme dans les hordes d'animaux sauvages, les leaders étaient donc désignés par une sorte de combat rituel. Mais le directeur de la pension Notre-Dame, lui-même, craignait ces grands élèves, de la même manière que, M. Rigal, le principal de la pension des frères Renard.*

⁹ Op. cit. p. 35.

¹⁰ Op. cit. p. 52.

¹¹ Calots : grosses billes en agate ou terre cuite.

¹² Op. cit. p. 24 et 25.

Leur grande crainte était la révolte concertée, comme il y en eut tant dans les pensions mêmes religieuses comme dans les collèges et lycées ainsi que nous l'avons évoqué à propos de celles de 1870. D'où une discipline plus laxiste à l'égard des grands élèves¹³ *Hélas ! il y avait la rentrée, grosse de menaces pour les petits surtout, puisque les grands intimidaient les méchants maîtres et n'avaient guère eux à souffrir que de privations alimentaires : encore ce régime leur était-il prudemment adouci par Pinard (le curé, directeur de la pension Notre-Dame) qui se souvenait d'avoir eu jadis à réprimer une véritable insurrection de hautes classes poussées à bout par d'intolérables abus du système. C'était une tradition connue de nous tous, qu'il avait été contraint de faire appel à la troupe pour enfoncer les portes des dortoirs où une centaine d'élèves s'étaient solidement barricadés. Et le scandale avait, quelque temps mis l'Institution en danger.*

L'autre limitation à la violence des pions contre les élèves, même petits, était leur nombre, qui les rendaient redoutables lors d'une révolte collective. Léopold Lacour raconte ainsi le lynchage d'un pion par toute une étude¹⁴.

Il justifie d'abord cette révolte par la conduite du pion lui-même dont il fait un portrait affreux : *Un monstre, au physique comme au moral. Une espèce de buffle humain par sa taille, sa masse, ses yeux torves et sanglants, ses mugissements de colère qui nous glaçaient l'échine, nous coupaient la respiration. Il nous aurait tenus jusqu'aux grandes vacances, courbés d'épouvante sous son regard, au bruit de ses pas dans notre salle d'étude, s'il avait eu assez d'intelligence pour comprendre qu'il y a des limites à la peur même d'un troupeau d'enfants.*

Lui aussi insiste sur le phénomène d'entraînement collectif et sur le rôle de certains élèves incitateurs ou meneurs. *Après des mois — en avril ou en mai — une heure vint où las d'avoir les oreilles déchirées, les cheveux arrachés, le nez saignant, des bosses à la tête, au front, des « noirs » aux cuisses, aux mollets, et quelquefois des plaies, nous nous comptâmes et nous dîmes que nous étions des lâches, qu'un soulèvement enragé de l'étude entière — quatre-vingts élèves environ — se ruant sur le monstre, le « coiffant », le mordant, l'aveuglant, lui trouant le cuir de tous côtés avec nos canifs à forte lame (c'était notre luxe), aurait certainement raison de sa résistance, si longue fût-elle.*

Il faut remarquer le nombre des élèves en étude, tous les petits de la pension, Lacour était alors en septième. Nous avons nous-même, connu des études de ce genre et même un dortoir de quatre-vingt-dix lits, qui regroupait, au Lycée Hoche, à Versailles, tous les potaches depuis la classe de 10^e jusqu'à celle de 3^e. Inutile de dire que la surveillance n'y était pas facile et exigeait une discipline rigoureuse. Lacour montre aussi le rôle incitatif des « plus grands ». *Depuis des semaines d'ailleurs, des grands se moquaient de nous : « Pleurnichez, idiots, petites filles ! Si vous aviez notre poil au c.l, plusieurs disaient nos c..illes, — il aurait vite son compte, votre bourreau. »*

Il raconte en détails la révolte qui aboutit presque à la mise à mort du pion. *Si bien qu'un complot s'organise ; la date est fixée, et il n'y eut pas un traître ... Tel soir, cinq heures venant de sonner, un brave ... dont j'ai oublié le nom ... qu'on désigna et qui instantanément accepta, — j'étais un peu vexé mais tout de même heureux que ce ne fut pas moi l'élu, — ferait tomber ses livres avec fracas ; le buffle se précipiterait, et tous s'élanceraient, à sa stupeur de bête formidable soudain attaquée.*

Oh nous le prévoyions : son effarement ne serait que d'une seconde ; il ne reculerait que pour se dégager, se mieux défendre ; et il y en aurait, des nôtres, qu'il renverserait, piétinerait, dont il briserait les reins, les jambes ou les bras ... Tant pis ! Les derniers debout l'auraient !

Lacour montre bien, ici, la montée collective de l'excitation au combat dans une sorte de prévision épique qui doit sans doute beaucoup aux textes étudiés en classe, qui faisaient la part belle aux récits de batailles, depuis Homère jusqu'à l'histoire plus récente. Son récit de l'attaque elle-même, où les assaillants s'excitent de plus en plus et qui n'est interrompue que par l'arrivée de l'aumônier, le seul personnage sympathique de la pension, traduit la puissance de l'impression reçue et qui reste intacte dans ses souvenirs.

De fait, les premiers qu'il eut en face de lui, il les faucha, c'est le mot, en moins que rien. Sous ses pieds, aussi prompts que ses poings, des gémissements ressemblent à des râles ... Et,

¹³ Op. cit. P. 31.

¹⁴ Op. cit. p. 34 à 36.

un moment la seconde « vague d'assaut » hésite ... reflue... il dut se croire sauvé ! Mais le même petit brave qui avait donné le signal se glisse entre la chaire et lui, et lui plante d'une telle vigueur son canif dans le jarret gauche qu'il ne peut se retenir d'y porter la main, en mugissant de douleur, cette fois. C'est sa perte. Dix autres canifs l'atteignent, labourent ses vêtements, sa peau, tandis que d'autres assaillants, du haut de la chaire envahie, lui battent le crâne avec leurs gros souliers ou lui inondent d'encre les yeux, la bouche, et que d'autres encore s'accrochent à ses jambes ou lui grimpent aux épaules, arrivent à lui serrer le cou, l'étranglent. Il étouffe, chancelle, et, sous une dernière poussée, s'abat. Nous nous jetons sur ce grand corps étendu, qui essaie désespérément de nous échapper, mais retombe à chaque effort sous la meute qui l'écrase. Des vertèbres craquent. Deux minutes de plus, c'était la fin ... lorsque l'abbé, notre cher abbé, se dresse livide devant nous [...] Nous nous arrêtons ou relevons, dégrisés net de notre folie meurtrière ...

Comme dans le récit de Jules Renard, où seul le pion est renvoyé, Lacour raconte que si le pion n'était point mort et *qu'on le sauverait*, dans la pension, il n'y eut aucune réaction : *Pas un de nous n'avait été renvoyé. C'est toute l'étude qu'il eût fallu chasser. Mais alors quel scandale ! Irréparable celui-là ! Le curé (le directeur de la pension) ne pouvait souhaiter qu'une chose : le silence, un absolu silence ...*

Le Principal.

Dans le petit collège où échoue le héros de Lepage, il y a trois cours de récréation, et deux dortoirs et études. Le Principal joue les personnages importants. Pour s'adresser à lui, le concierge *pose sa calotte*, il l'aborde *le dos rond, l'échine courbée, tête nue ... avec une déférence servile qui sent d'une lieue son larbin*. Il a conscience de détenir un grand pouvoir en régnant sur ses paperasses : *en ces petits carrés de papier, tient le bonit du patron, le rendement de la soupe, la mixture des aliments et la coupure du vin, les décisions de la hiérarchie, les volontés des parents, la subsistance morale, intellectuelle et matérielle des potaches, le traitement des professeurs, la vie des pions et leur honneur. D'un geste, d'un signe, d'un trait de plume, cet homme terrible, brasse tout, bouleverse tout, répare tout, raccommode ou anéantit ... ces gens-là sont redoutables ...*

Amédée Lobuse en fera les frais puisque, sur simple demande du principal, il sera muté d'office puis révoqué sans même pouvoir se défendre. Sa préoccupation essentielle, outre la limitation des dépenses, semble être de ne pas déplaire aux parents, surtout les plus influents de la ville. Il supprime les punitions, remonte les notes des mauvais élèves, flatte les parents, de peur qu'ils n'enlèvent leurs enfants pour les mettre à l'école catholique. Ces principaux de collèges avaient en général le pensionnat à leur compte. Ils touchaient des subventions de la municipalité et les pensions des élèves et avaient tout intérêt à dépenser le moins possible pour l'internat, le reliquat du budget étant pour eux, c'était leur *bonit* ou bénéfice.

La nourriture.

La nourriture était toujours un sujet de récriminations, c'était un poste important du budget et le Principal veillait tout particulièrement à ne pas trop dépenser sur ce point. Ce livre nous donne une idée de la nourriture ordinaire dans un collège qui n'était pas parmi les plus mal lotis¹⁵. Le premier repas d'Amédée Lobuse, se compose d'un potage au vermicelle, un macaroni et des haricots rouges et comme dessert un petit four, le tout arrosé d'une *demi bouteille d'abondance*. On appelait ainsi un mélange de vin et d'eau avec surtout plus d'eau que de vin. C'était la boisson traditionnelle que l'on servait aussi aux élèves. Cette nourriture ne déplait pas au pauvre pion affamé : *J'en prends deux fois (du potage). Le macaroni suit le même chemin avec une égale impétuosité. Quand arrivent les fayots rouges, j'apaise ma faim, consciencieusement, sans fausse honte. C'est en tous cas mangeable. Remarquons que les pions mangent sur une table à part dans le réfectoire des pensionnaires et ont évidemment le même régime qu'eux.*

Mais le menu ne varie guère. Toujours deux plats et le dessert. Jamais d'extra. Les haricots rouges sont comptés ; la demi bouteille de vin strictement mesurée. Jamais deux petits

¹⁵ Op. cit. p. 40 à 44.

fours au lieu d'un. La sardine et la morue épuisent le chapitre : poissons de mer. Un seul échantillon pour l'eau douce, avec d'infects petits poissons plats dont je n'ai jamais su le nom, mais qui fourmillent d'arêtes. Les légumes ont pour uniques représentants la pomme de terre sauce cochon et la frite. La charcuterie nous parvient sous deux formes : la forme allongée qui prend le nom de saucisse et§ la forme circulaire qu'on appelle saucisson : cylindres maigres et rondelles plates. Enfin la viande de boucherie, qui, chacun sait, coûte les yeux de la tête, coriace et gélatineuse, est désignée sous le nom de bouilli ; aplatie en lamelles de cuir est décorée du vocable somptueux de bifteack ; enfin se dénomme côtelette, quand un peu de chair roussie, se balance à un os. Du pain second, même troisième, à brassées, de l'eau à carafes que veux-tu, des salières débordantes de sel et de poivre et du vinaigre à discrétion. On nommait pain second, le pain de qualité médiocre contenant pas mal de son (très apprécié de nos jours sous le nom de pain complet), alors que le plus recherché et le plus cher était le pain blanc.

Pour le petit déjeuner qui avait lieu après l'étude du matin, il était plus spartiate¹⁶ : *Un morceau de fromage blanc ; un grand coup d'eau claire. Et la boutade du vieux pion, avalant d'un coup de gueule son petit déjeuner. — « Si ça me tombe sur le pied, ça ne me fera pas de mal. »*

Nourriture saine, abondante et variée, dit le prospectus. Vraiment, ça ne vaut pas le coup de cloche. Comme on le voit le Principal avait fait éditer un prospectus pour vanter les mérites de son établissement, comme le faisaient régulièrement les principaux puis proviseurs du Collège et Lycée de Nevers.

Le chauffage des dortoirs, chambres et études.

C'est, traditionnellement, le deuxième sujet de récriminations dans tous les établissements. Les bâtiments, mal conçus, mal équipés, (rappelons qu'ils appartenaient aux municipalités), coûtaient fort cher à chauffer et éclairer (à la charge du Principal). Le combustible principal était le bois. Selon les établissements, tous les locaux n'étaient pas munis de moyens de chauffage ni d'éclairage. Les collèges, dont parle Édouard Lepage, ont des études et des classes éclairées par des « becs bunsen » fonctionnant au gaz d'éclairage. Les potaches, dans leurs chahuts, n'hésitent pas à « couper le gaz » plongeant ainsi la salle dans le noir. Même chose dans les dortoirs, mais quand le gaz est éteint, le pion n'a plus qu'une bougie (qu'il paye de ses deniers) pour s'éclairer¹⁷. *Il n'y a pas de poêle au dortoir. Dehors il fait des degrés au-dessous de zéro. Je me suis assis devant ma table de nuit, emmitoufflé comme un Esquimau, le col de mon pardessus relevé jusqu'aux oreilles, les mains dans des gants fourrés ... Une bougie m'éclaire ... Dehors le vent souffle. À travers les fissures des fenêtres bruit longuement sa plainte lamentable. Il faut un certain courage pour s'intéresser aux monades à synergie, aux entéléchies substantielles et aux points métaphysiques. Je travaille ainsi une heure environ. Mais le froid me chasse. Je suis obligé de me coucher. Je continue quand même à travailler, tant bien que mal, enfoui sous mes couvertures. Dix heures. Je souffle ma bougie.* Amédée Lobuse prépare, plutôt mal que bien, une licence de philosophie. Sa chambre est une cabine entourée de draps au milieu du dortoir où ne se trouvent qu'un lit et une table de nuit. Le froid est partout. *On gèle également en étude. Le froid universitaire ne commence qu'à la Toussaint.*

La condition des pions.

Amédée Lobuse tente donc de travailler au dortoir quand les élèves sont endormis. En étude, il ne peut faire aucun travail personnel, occupé qu'il est, à faire la discipline, à contrôler les leçons et devoirs des élèves (il y a des notes d'études). Dans la journée, quand les élèves sont en cours avec leurs professeurs, les pions peuvent travailler dans l'étude vide mais ils sont sans cesse dérangés pour une quelconque corvée car ils sont tout le temps à la disposition de l'administration¹⁸ : *Comment travaillerais-je, constamment dérangé par les mouvements, les classes supplémentaires, les surveillances à la gymnastique et au dessin ?* En cas d'absence d'un professeur, on leur demandait d'assurer son remplacement. Théoriquement ils devaient

¹⁶ Op. cit. p. 83.

¹⁷ Op. cit. p. 99 et 100.

¹⁸ Op. cit. p. 119.

être payés en heures supplémentaires, mais ce salaire ne leur était jamais versé sous un prétexte ou un ordre. Dans l'histoire du Collège et Lycée de Nevers, nous avons noté plusieurs fois qu'en raison du chahut systématique qu'y faisaient les élèves, l'administration était obligée d'adjoindre un surveillant pour les cours de dessin, de chant ou de gymnastique. Parfois même on fit appel à des agents de police.

Les maîtres répétiteurs disposent théoriquement d'une « chambre commune » où ils peuvent entreposer leurs affaires et travailler. Celle qu'il décrit n'incite pas au travail intellectuel¹⁹. *Elle est occupée presque tout entière par une énorme table massive. Une armoire, — un garde-manger plutôt — un poêle en fonte et un lit de fer complètent le mobilier. Sur la table, traîne du pain, une assiette sale, un verre où moisit un doigt de vin rouge, une paire de ciseaux rouillés, un encrier sans encre, des manchettes, un atlas, des livres, des cahiers, des journaux, des plaques photographiques, des clés anglaises et autres ustensiles de bicyclette. Au bord de la table, à l'autre extrémité, près d'une lime, un étau mord une serrure. En fait le plus ancien des pions accapare cette pièce, il passe son temps libre à faire de la photographie, à lever des haltères et à bricoler son vélo ou des serrures. Il y a même installé un lit de fer récupéré, on ne sait où. L'inventaire de l'armoire et du reste de la pièce est dans le même style. Tout révèle la crasse et le désordre et rien les études universitaires : c'est la chambre commune, notre chambre, ma chambre.*

Dans son deuxième collège, Amédée Lobuse a une chambre personnelle où il monte sa malle²⁰ : *ça une chambre ? Ce n'est même pas un débarras. Ce n'est même pas une mansarde. On ne peut se tenir debout qu'à l'entrée. Le plafond s'incline, aussitôt, sous un angle menaçant, si bien que le mur du fond — oh ! bien proche, à toucher de la main, le bras allongé — n'a pas beaucoup plus d'un mètre de haut. La table, une grosse table massive qui occupe toute la chambre, touche au plafond, le long du mur. La mansarde reçoit de la lumière et un peu d'air, par un hublot, qui, en ce moment, découpe dans le plafond, un carré de ciel gris ... La chaise dépaillée, boiteuse ; c'est tout. Comme mobilier, c'est plutôt maigre ... Je ne puis faire un pas sans me cogner au plafond ... Je balaye d'abord ma chambre ; puis je la brique consciencieusement. J'exhume ensuite de la malle, mes paperasses et mes bouquins que je dépose en tas sur la table, au hasard de leur venue. À tout prendre, je serai mieux ici ... pour travailler.*

Édouard Lepage précise même le montant du salaire qui leur est versé²¹ : *quarante-sept francs cinquante par mois !*, encore les deux principaux, profitant de son départ forcé ont-ils « oublié » de lui régler les derniers salaires.

Le Café des Pions.

On comprend bien que dans ces conditions les pions soient vite découragés de poursuivre leurs études et finissent par perdre tout espoir. C'est ce qu'expliquait fort bien Louis Durieu dans ses romans en 1882-84. Le livre d'Édouard Lepage contient une page qui semble reproduire le texte de Durieu. Dès son arrivée à Châteauvieux, Amédée Lobuse est invité par un de ses collègues, de Veauclerc au *Café des Pions*. Il lui raconte sa vie et lui confie ses espoirs universitaires : *ma licence de philosophie, l'agrégation, Normale supérieure ... Il est plein de bonnes résolutions²² : je travaillerai, je bûcherai ferme ! Je n'irai jamais au café ; je ferai des économies ... Puis je serai reçu à ma licence. Dans quelques mois, l'année prochaine, je serai nommé professeur²³ ; je ne serai plus pion ...* Mais de Veauclerc ne lui laisse aucune illusion²⁴ : *Vous êtes pion, n'est-ce pas ? Sans fortune, sans relation. Et vous espérez en sortir ?... Pour vous, c'est une situation provisoire ? ... D'abord ce n'est pas une situation ... ensuite, elle n'est pas provisoire ; elle est définitive ... vous n'en sortirez jamais que par l'évasion, de gré ou de force ... non, mon cher Monsieur, pas plus que les autres ! Pour essayer d'en sortir, il faut*

¹⁹ Op. cit. p. 20 et 21.

²⁰ Op. cit. p. 145 et 146.

²¹ Op. cit. p. 57.

²² Op. cit. p. 76.

²³ La licence était un examen oral qui pouvait facilement se préparer en une année. Voir à ce sujet notre étude sur Hippolyte Taine au Collège de Nevers in Histoire 1832 / 1857.

²⁴ Op. cit. p. 69 et 70.

travailler beaucoup, beaucoup ... Sérieusement, est-ce que vous comptez travailler beaucoup ici ? ... Tenez, mon cher Monsieur ... Voici ma place à moi. Voici la vôtre désormais ... Je sais ce que je dis ... Un pion va toujours au café. Je ne connais pas de pion qui n'aille pas au café. Parce qu'il faut absolument y aller ... On va au café, comme aujourd'hui, quand un pion arrive ; on y retourne quand un pion s'en va, quand on s'ennuie, quand on ne sait pas quoi faire de sa peau, quand on a trop de liberté pour travailler si longtemps de suite, quand on n'a pas assez de liberté pour se mettre sérieusement au travail ... On y va le dimanche, le jeudi, qui reste un jour de vacance — une vieille habitude — un jour férié. On y va les jours de fête ... On y va parce qu'en fin de compte, on ne peut pas toujours travailler. On n'est pas des bœufs.

On accepte l'apéritif. Pour ne pas être en reste, on paye l'apéritif ; on vous rend votre politesse et ainsi de suite. On a son café, le café des Pions, où l'on est bien vu de tout le monde. Les garçons vous connaissent ; ils sont très aimables. Le patron vient de temps en temps faire avec vous un brin de causette. La patronne vous honore d'un sourire intime comme celui qui nous accueille tout à l'heure. Dès la porte vous apercevez ce sourire de la patronne, qui a tourné la tête au bruit : « Ce sont les pions ! Voilà les pions ! ». On les attendait, depuis qu'on les savait libres, les élèves en classe. Les garçons se précipitent, vous enlèvent votre pardessus, votre chapeau, vous apportent des cartes pour la manille, vous comblent de journaux illustrés et d'indicateurs de chemins de fer où l'on choisit son train, pour les vacances. Les soucoupes s'étagent. L'heure approche. Le garçon habitué, ne nous réclame rien ; il sait qu'il faut porter le total au grand livre. Il vous tend votre chapeau ; le mince sourire de la patronne vous reconduit jusqu'à la porte que le garçon entr'ouvre obséquieusement et referme derrière vous avec une courbette !

Hein ? On est pion, c'est vrai ! Honni, avili, dégradé, bafoué !, esclave et chien ! Mais on vous rend des honneurs, quand même ; on s'incline et l'on s'efface quand vous passez ; on suit votre sillage ; on est affable, poli, grotesque, envers vous, comme envers quelqu'un ! Et vous trouvez encore des esclaves à discrétion et des chiens couchants, à vos pieds ! ... Ah ! Mon pauvre ami ! Mon pauvre ami !

Le réquisitoire final.

Édouard Lepage ne se contente pas de se lamenter sur le sort des pions. On l'a vu à propos des élèves, il montre bien que ces enfants, en dehors du collège peuvent être charmants, mais leur condition de potache en fait des monstres. De même, il dresse à travers son personnage, Amédée Lobuse, un véritable réquisitoire contre tout le système éducatif qui d'après lui est le vrai responsable de l'abrutissement de tous depuis le chef d'établissement jusqu'aux élèves²⁵.

Je dépeins les principaux, tous les vieux frères, aigris par les incessantes revendications des maîtres, agacés par les perpétuelles récriminations des élèves, aplatis sous les exigences souveraines des parents, abrutis par les décrets tyranniques de l'Administration, se débattant dix mois dans la quadruple mâchoire de cet étau qui les tient à la gorge et ne respirant librement que le jour de la distribution des prix, devant la perspective de deux mois de vacances et l'extase des quelques billets de mille amassés.

À leurs ordres, marchent comme des pantins, les surveillants généraux, dont la platitude envers le patron n'a d'égale que la morgue envers les répétiteurs.

Les pions sont pris entre l'Académie, les principaux, les surveillants généraux, les élèves et les parents. Ils sont mal nourris, mal logés, mal vêtus, obligés de se suffire, stagiaires, avec quarante-sept francs cinquante par mois ; souffrant dans leur corps, dans leur esprit et dans leur cœur ; se laissant choir à la paresse, à l'esclavage, à la débauche, privés qu'ils sont de tout ce qui reconforte, soutient et redresse, d'argent, de dignité, d'espoir et de liberté.

J'attaque l'Université hargneuse. Je prends au collier ce dogue aboyant après les pions, toujours prêt à les mordre et à les déchirer.

Cela n'est rien. Les élèves aussi sont ses victimes. Le lycée, le collège, l'école, n'est pas seulement l'enfer du pion, c'est d'abord l'enfer des élèves.

²⁵ Op. cit. p. 176 à 178.

Pauvres petiots tremblants qu'on mène à la baguette, que l'on courbe, des heures, sur des livres ennuyeux, des pages d'écriture inutile, quand ils ne rêvent que s'amuser, courir, sauter, faire les fous !

Pauvres adolescents craintifs, que l'on bourre dans des cages mal grillées, de prétendues humanités, latin, grec, histoire, géographie, sciences, quand il fait du soleil dehors, quand le ciel est bleu, les arbres verts, les ruisseaux limpides et murmurants !

Pauvres jeunes gens que l'on mène au baccalauréat stérile, à la licence vaine, comme des moutons et des porcs, au Concours Agricole, sous la médaille des parchemins et les discours des Ministres !

Tandis que la Vie les guette, au détour de leurs vingt ans !

Elle les surprend ; elle les assaille. Et pour se défendre de ses attaques, ils n'ont rien dans les mains, rien dans l'esprit, rien dans le cœur. Pas de métier, des diplômes. Pas d'expérience, des illusions. Pas de raison, du sentiment ... Quand il faudrait un bon outil, de la pratique, de l'énergie !

Tout ce long passage souterrain dans les caves de l'Université n'a réussi qu'à leur apprendre l'obéissance servile et le commandement plus servile encore que l'obéissance !

Ah quand viendra le bon géant, l'Hercule familial, doux aux faibles et rude aux méchants qui musellera ce Cerbère, qui démolira cette geôle, ou qui, du moins, ouvrant toutes larges les portes et les fenêtres, fera entrer et circuler, dans cette caverne, l'air vif du dehors, le grand jour de la Vie réelle, le clair soleil de la Vérité !

Édouard Lepage va beaucoup plus loin que Louis Durieu dans son réquisitoire contre le système d'enseignement, aussi bien son organisation que son contenu. Il faut dire que les critiques devenaient de plus en plus virulentes. Le climat politique aussi, en France, se radicalisait. Le pouvoir en place tentait vainement de résister aux multiples mouvements revendicatifs. Les conditions de vie des classes populaires empiraient et aucun espoir de réforme n'apparaissait. Les mouvements révolutionnaires extrémistes bien que minoritaires avaient des échos dans l'opinion. Le ton aussi bien que le contenu de cette diatribe montre bien son inspiration anarchiste. Entre 1896, date où Amédée Lobuse est censé commencer une carrière de pion, très vite interrompue au bout de six mois par sa révocation, et 1907, date probable de la publication de ce roman, il y a eu, entre autres événements, les attentats nihilistes, et l'affaire Dreyfus. Ils ont révélé les failles profondes de la société française. Quelques années plus tard, la grande guerre révélera la crise fondamentale de la civilisation occidentale.

L'idéologie nationaliste de l'enseignement officiel.

Le discours de distribution des prix du 30 juillet 1896.

Président : M. Bonnerot, Préfet de la Nièvre.

Discours de M. Ernest Martin, Professeur de Troisième :

L'objet de l'enseignement secondaire.

Nous avons déjà vu que cet enseignement faisait depuis, pourrait-on dire, toujours, l'objet d'attaques et de critiques diverses. Nous en avons trouvé divers exemples au fil des siècles. L'un des points d'attaque de ses détracteurs était bien évidemment l'importance, et le quasi monopole, qu'il accordait au latin et au grec. M. Martin évoque ce problème au début de son discours, mais sans le développer. On voit bien que son propos est autre. Il veut définir surtout les axes idéologiques de l'enseignement secondaire et s'il prend la défense de ces langues mortes c'est pour affirmer que leur étude permet d'éveiller et de développer chez les jeunes gens *l'Esprit critique*. On ne voit pas très bien pourquoi d'ailleurs, il ne donne aucun argument à ce sujet. Il se contente de faire croire que leurs adversaires seraient aussi ceux de *l'Esprit critique*.

Mais il constate que le développement incontrôlé de cet esprit risque d'amener à une certaine indépendance individualiste de la pensée, au scepticisme. Et tout de suite il s'attaque aux philosophies du doute : *Pour l'enseignement public, c'est un devoir impérieux de préserver*

les âmes du doute ; sous prétexte de former de subtiles intelligences, n'allons pas détruire dans la jeunesse l'amour de l'action et la croyance aux idées.

Il ne précise pas davantage, mais n'y a-t-il pas derrière ses affirmations, la volonté de maintenir à tout prix, un dogmatisme de pensée, la philosophie officielle de l'Université, une sorte de positivisme ou d'idéalisme ? Nous avons sans cesse rencontré cette préoccupation surtout, bien entendu, depuis le début du XIXe siècle. La plupart du temps, il s'agissait de défendre l'Université contre ceux qui l'accusaient de pervertir ou de démoraliser la jeunesse.

De même il affirme que cet enseignement secondaire a pour but de développer une volonté disciplinée et contrôlée. Il refuse de laisser agir des énergies non contrôlées et de donner une importance trop grande aux sentiments.

Ce qui éclaire son état d'esprit et le situe bien dans l'idéologie nationaliste et germanophobe de son époque, c'est sa diatribe contre les idées nouvelles qu'il attribue à l'influence des courants philosophiques allemands, mais sans les préciser : *D'attristantes doctrines ont passé le Rhin et depuis quelques années pénètrent dans la littérature. Répandues autour de nous, elles se traduisent par de désolantes négations, elles engendrent le doute qui paralyse les volontés.*

Il résume ainsi les buts et finalités de l'Enseignement secondaire : *Jeunes gens ... l'Enseignement secondaire s'efforce de (vous) armer pour le noble combat des idées, et pour la défense des libertés républicaines ... vivacité des sentiments, force de volonté, souplesse d'intelligence, toutes ces qualités sont les plus éminentes de la race française. Essayer de les développer en vous, c'est travailler à conserver intacts le caractère national et l'esprit français.*

Ce couplet sonne d'une manière d'autant plus inquiétante que la France est en 1896 en pleine période de la crise de l'affaire Dreyfus. Après sa condamnation en 1894, une violente campagne de révision se déroula de 1897 à 1899 pour aboutir à sa grâce en 1899, mais il ne fut réhabilité qu'en 1906. En 1896, nous sommes au tournant de l'affaire et les passions commencent à s'exacerber. L'allusion à la *race française* prend ici, une résonance très particulière.

La critique contre l'influence allemande (*D'attristantes doctrines ont passé le Rhin*), concerne d'une part la propagande nationaliste anti-allemande et une campagne idéologique générale dans l'Université contre la pensée allemande, depuis le romantisme jusqu'aux formes contemporaines de la philosophie qui sont quasiment proscrites des études universitaires. Nous en avons déjà vu un bel exemple en étudiant les mésaventures d'Hippolyte Taine à Nevers. Mais en 1896, même les formes d'art et la musique allemandes, en particulier, font l'objet d'un ostracisme, comme on peut le voir avec l'exemple d'un célèbre nivernais Romain Rolland. (Voir la cabale contre son œuvre : *Jean-christophe*).

En conclusion il se réfère, on ne sait pourquoi, à Hugo et à l'épopée révolutionnaire : *cet idéal de justice et de progrès que les fondateurs de la France moderne et républicaine voyaient resplendir au soleil de Messidor.*

On ne voit pas très bien le rapport entre l'enseignement du grec et du latin et cet idéal nationaliste et patriotique. Sans doute établissait-il ce rapport avec ce qu'il considère comme le but essentiel de l'Enseignement secondaire : *Peu soucieux de faire des savants, préoccupé surtout de former des hommes et des citoyens.*

On voit bien que faute de pouvoir justifier par des arguments pédagogiques et pratiques un enseignement fondé essentiellement sur le latin et le grec, il veut lui donner une signification idéologique nationale.

1896 – Guillaume Alexis Julien (dit Alix) Potin.

Le nom d'Alix Potin, né le 6 juin 1877 à Nevers, apparaît sur les palmarès du Lycée en 1891-92 en classe de 4^e. On le suit jusqu'en 1^e (en 1894-95) et il figure sur la liste des reçus au bac 1^e partie en 1895-96. Sergent au 160^e R.I. il a été tué le 10 novembre 1914 à Saint-Éloi (Belgique).

1896 – François (Francis) Jouanique.

François (ou Francis) Jouanique, né le 19 juillet 1879 à La Charité-sur-Loire semble être entré au lycée en 1892 en classe de 4^e moderne et se trouve en 1894-95 en classe de 2^e mod.

L'année suivante, comme le faisaient la plupart de ces élèves, il se trouve en Mathématiques élémentaires et est reçu au bac. Lettres Mathématiques. Capitaine au 7^e Régiment du Génie, il a été tué le 20 mars 1916 au Bois de Malancourt (Marne).

1896 Roblin Louis.

Pierre-Louis-Henri Roblin, né le 22 juillet 1877 à Champvert (Nièvre), terminait cette année-là, ses études au lycée en remportant le prix d'excellence de la classe de Philosophie, avec cinq nominations. Il avait été reçu au baccalauréat classique (Lettres-Philosophie) avec la mention bien. Il avait également obtenu le prix d'excellence en Rhétorique. Son nom n'apparaît pas dans les palmarès précédents. Il avait dû faire ses études antérieures dans un autre établissement, bien que sur le fichier de l'Amicale des Anciens Élèves les dates de son passage au lycée soient indiquées : 1888-1896 (mêmes dates que pour Charles Bourgoing effectivement entré au Lycée en classe de Septième en 1888 et qui sera son rival pour les prix en 1895 et 1896).

Avocat à Paris, militant socialiste, très vite lancé dans la vie politique, il devint maire de Thianges en 1905 et fut élu député le 8 octobre 1905, en remplacement de Turigny (par 6231 voix sur 9456 votants). Il siège comme *socialiste révolutionnaire* et resta au Parlement jusqu'à sa mort à Thianges (Nièvre) le 9 février 1916. Il était tombé malade peu avant la guerre. Il avait publié une thèse de doctorat en droit sur *Les bûcherons de la Nièvre — Leurs syndicats*²⁶ où il utilise la méthode descriptive de Le Play. Sa description des détails de la vie quotidienne des bûcherons est remarquable pour sa précision. Il publie également une étude sur *L'administration d'une commune rurale*²⁷ où il évoque la « gestion sociale » d'une commune, la sienne, Thianges, avec de nombreux détails. Il a également écrit des articles dans les journaux socialistes nivernais.

Guy Thuillier (op. cit.) relève : *on sait qu'il était lié à Lénine, et c'est lui qui l'avait recommandé, en janvier 1909, à Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale, pour lui faire obtenir une carte de lecteur.*

Nous avons remarqué que, aussi bien en Rhétorique qu'en Philosophie, il avait obtenu le premier prix d'Instruction religieuse (cours supérieur). L'abbé Chauve-Bertrand, dans son ouvrage sur *Thianges* (1924) évoque ses sentiments religieux (p. 105-106). Selon lui, *Sur le chemin de la politique où il s'était égaré bien jeune, Louis Roblin rencontra la désillusion et la maladie qui le ramena aux sentiments religieux de la première partie de sa vie. Cette « récupération », huit ans après sa mort, reste cependant douteuse.*

Alfred Massé, qui n'avait guère d'affinité avec ses idées politiques, lui rendit un hommage remarquable²⁸ : *De 1909 à 1914, j'ai été son collègue à la Chambre. Si j'étais séparé de lui par un idéal politique fort éloigné du sien, j'ai du moins, entretenu avec lui durant ces six années, de bonnes et cordiales relations comme il arrive souvent qu'à la Chambre, on en entretient avec des hommes ne pensant pas comme vous. J'ai appris ainsi à le connaître et je puis le dire hautement, à l'apprécier et à l'aimer. La vivacité de son caractère, la générosité de son cœur, la droiture de son caractère, là où il passait, lui acquéraient bien vite toutes les sympathies. C'est à ces qualités et à ces dons naturels qu'il a dû ses premiers succès politiques ainsi que leur continuité. Il a pu comme tous les hommes qui font de la politique, avoir des adversaires, on peut affirmer qu'il n'avait pas d'ennemis.*

En **1897**, le lycée de Nevers est enfin conforme aux nouveaux statuts de 1891 avec un enseignement classique et moderne conduisant au baccalauréat en 2 parties "1^{er}" et "philosophie ou mathématiques". Cette mise en place avait donc duré six ans.

²⁶ Imprimerie du Mouvement socialiste, Paris, 1903, 352 pages. Voir à son sujet Guy Thuillier *Pour une anthologie des auteurs nivernais*. CDDP, Nevers, 1980, p. 282-284.

²⁷ In : *Cahiers du Centre*, février 1909, 31 pages.

²⁸ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 30 septembre 1920.

Distribution des Prix du 31 juillet 1897.

Président : M. Gravier, Préfet de la Nièvre.

Discours de M. Rousselle, Professeur de Troisième :

Le Théâtre de Labiche.

L'introduction de ce discours nous apprend que M. Rousselle avait été nommé à Nevers en début d'année et se trouvait l'année précédente au Lycée d'Evreux, où il avait prononcé le discours d'usage mais il ne nous en donne pas le sujet.

M ; Rousselle commence par constater que les œuvres de Labiche ne figurent pas sur les programmes universitaires, mais semblent bien connues tant des maîtres que des élèves.

En les rapprochant de celles de Molière, il souligne tour à tour, leurs trois formes principales de comiques. La farce bouffonne fondée sur les gestes, les situations, les mouvements et les accessoires hétéroclites dont sont affublés ses personnages ; le comique du langage, ce style Labiche, parodie du style noble, poussée jusqu'à l'absurde, mais il insiste surtout, derrière ce comique superficiel, sur la comédie de mœurs, fondée sur l'observation de la société contemporaine, et plus particulièrement de la petite bourgeoisie.

Mais il pense que, comme Molière, il s'élève souvent, au-delà de cette comédie liée à une époque et un milieu, à une forme plus universelle, la comédie de caractère, le misanthrope, l'égoïste, l'ingrat ...

Son discours est abondamment illustré de références et de citations et semble un exercice assez plaisant et sans signification idéologique. Pourtant dans sa conclusion, où il rapproche une fois encore, Labiche de Molière, il veut voir dans leur commune *philosophie indulgente et légère*, accompagnée d'une *gaîté sans sarcasme ... des marques de notre esprit national*. Il semble qu'aucun discours, même sur un sujet aussi « neutre » qu'une critique littéraire, ne puisse éviter d'exalter d'une certaine façon le sentiment national. C'est vraiment typique de cette époque.

La finalité politique de l'enseignement. Discours de M. Gravier, Préfet de la Nièvre.

Il commence par souligner l'importance du système éducatif pour le *Gouvernement de la République*. Ce souci est *inspiré par des sentiments de l'ordre le plus élevé : la grandeur morale de la patrie, l'espoir dans ses glorieuses destinées*. Il affirme donc hautement la finalité politique de l'Instruction publique et cite à ce propos Leibniz : *Donnez-moi l'éducation de la jeunesse pendant un siècle, et je changerai le monde ! L'utopie pédagogique* qui visait à « changer l'homme » est ici conçue comme au service de la puissance de l'État.

Il se réfère d'ailleurs, d'abord, à l'œuvre de la Révolution, en datant le début de l'Instruction publique de la création de l'*Institut national* par la Convention. Il en voit l'achèvement avec les lois de Guizot, l'œuvre de Duruy et celle de la Troisième République. Nous sommes, en effet, en 1897, en pleine période de restructuration de tout le système de l'enseignement primaire. Il est intéressant de voir un représentant de l'État en affirmer la finalité politique. Rappelons que la Convention avait créé le système des Écoles centrales (dont une à Nevers) supprimé par Napoléon.

Il fait un éloge outré des humanités classiques : *ces belles langues que, bien à tort, on appelle quelquefois des langues mortes (par antiphrase sans doute parce qu'elles sont immortelles)* ; et multiplie les citations latines, sans doute pour montrer qu'il était lui aussi issu de l'*Alma Mater* (qu'il transforme d'ailleurs en *Alma parens*²⁹ en ce qui concerne l'Université de France, sans doute pour faire un jeu de mots dont le sens politique nous échappe). Il s'adresse aux élèves pour insister sur la finalité nationale de leur éducation : *vous êtes l'objet de la plus vigilante sollicitude de l'État, qui voit en vous les hommes et les citoyens de demain c'est-à-dire les futurs artisans de la grandeur nationale*.

Le thème des progrès accomplis, apparaît dans son éloge du siècle : *vous savez déjà que le dix-neuvième siècle occupera une place considérable dans l'histoire de l'humanité* et il met en avant aussi bien *le développement merveilleux des sciences que le prodigieux essor imprimé à l'Instruction ...* Nous avons là un indice de l'état d'esprit général au sujet du progrès scientifique

²⁹ *Alma Mater* : la mère nourricière, l'Université. *Parens* désigne indifféremment le père ou la mère, mais ce mot est toujours en principe employé au masculin même quand il désigne la mère. Il aurait fallu dire *Almus parens*, mais on ne voit pas où est l'astuce.

et technique. Cet engouement culminera avec l'Exposition Universelle. Il révèle aussi le sentiment général concernant la supériorité, à tous les points de vue, de la civilisation occidentale en cette fin de siècle. Son exaltation donnait la conviction qu'un niveau de civilisation supérieur avait été atteint. La tragédie de la Grande Guerre mettra à mal cette illusion, obligeant des hommes comme Valéry à se poser des questions sur la réalité de la valeur morale de ces progrès. Mais ce qui importe au Préfet c'est d'inviter les élèves à participer à cet essor, *pour honorer et servir notre cher pays*. Mais pour éviter que dans ce combat, l'esprit et la pensée ne soient pas perdants, (il parle à ce propos, *d'abdication intellectuelle*), il les invite à se doter *d'une forte instruction littéraire, d'une noble éducation morale*.

1897 — François (Francis) Jacques Paquelin.

Francis Paquelin, né le 12 octobre 1879 à Urzy n'a pas laissé beaucoup de traces de son passage au Lycée. Son nom figure sur les palmarès de 1892 en classe de 6^e moderne et l'année suivante en 5^e moderne. Caporal au 160^e R.I. il est décédé au Lazaret de Cie n° 10 à Comines (Nord) des suites de blessures de guerre.

1897 — Jean, Auguste, Ernest, Girardot.

Il se trouve que parmi les élèves contemporains quoique plus jeunes, de Maurice Legrand, (Franc-Nohain) figurait un de ses cousins, Jean Girardot, avec lequel il était particulièrement lié. Il resta en relations étroites avec lui. À Paris où Girardot suivit les cours de l'École des Ponts³⁰.

Né le 25 juillet 1880 au Moulin l'Évêque, commune de Saint-Père, il fit d'abord ses études au collège de Cosne jusqu'en 3^e puis entra au lycée de Nevers en 1894 en 2^e mod. Il redoubla cette classe, ce qui était le lot de beaucoup d'élèves venant d'un collège, mais obtint son Bac, 1^{ère} partie avec la mention AB. Il sauta la classe de 1^{ère} et entra en Mathématiques Élémentaires et obtint le Bac en 1897. Il a dû ensuite suivre des cours à Dijon, au lycée Carnot et fut admissible à Polytechnique en 1901 mais échoua à l'oral. Selon ses souvenirs, cet oral l'avait fortement impressionné : *il en retira une grande compassion pour les candidats examinés, lorsque ses fonctions le conduiront à être membre de jurys*.

Après son service militaire, il commença une carrière dans les Ponts et Chaussées comme commis, puis conducteur. En 1909, il s'inscrivit en classe préparatoire à l'École des Ponts et Chaussées au Lycée Louis-le-Grand où il eut Bergson comme professeur de philosophie. Reçu, en 1911, il en sortit en 1913 comme ingénieur et mena ensuite une carrière d'ingénieur des Ponts et Chaussées et décéda le 5 juin 1954 à Limoges.

Pendant son séjour à Paris de 1909 à 1913, il renoua d'étroites relations avec Maurice Legrand. Comme l'écrit le petit-fils de Jean Girardot : *Il est amusant d'ajouter que grand-père et Franc-Nohain partageaient des trajets communs : l'un pour aller en « prépa » à Louis-le-Grand, l'autre pour accompagner son fils à l'école. Le futur Jean Nohain avait dix ans (né en 1900), était-il en 6^e [à Louis-le-Grand] ?*

Distribution des Prix du 30 juillet 1898.

Président : M. Garban, Inspecteur d'Académie.

C'est le professeur de Rhétorique, M. Pommeret qui fut chargé cette année-là du discours traditionnel. Il avait choisi comme sujet : *Le Dilettantisme*. Son développement, fort long, (11 pages imprimées en petits caractères) reflète bien l'ambiguïté de sa position à ce sujet. Il semble bien vouloir, contre l'opinion générale, défendre un certain dilettantisme, forme de sagesse, qui évite le dogmatisme et le fanatisme : *ne le condamnons pas trop tôt. À la réflexion, que de certitudes chancellent ! Le souci de la vérité nous porte à restreindre nos affirmations ; il exige de continuel sacrifices pour renoncer à ses idées toutes faites, à ses jugements précipités*. Mais ce doute général risque de paralyser toute action. Or nous sommes en cette fin de siècle dans une période où la situation réclame au contraire du sens pratique, de l'action concrète. La classe dirigeante voudrait que les jeunes partagent cet état d'esprit et déplore la « mode » actuelle.

³⁰ Informations tirées d'une brochure rédigée par M. Jacques Roque, petit-fils de Jean Girardot, et de sa correspondance personnelle avec nous.

M. Pommeret reconnaît en effet que l'opinion générale de son époque, hostile à la jeunesse, lui reproche surtout son « dilettantisme » et il reprend la caricature qui en est faite : *jeunes gens lymphatiques, imberbes et chevelus, incapables de toute action virile, tantôt en extase devant des tableaux où des formes fuyantes se distinguent à peine parmi des paysages aux teintes inconnues, tantôt soupirant, d'une voix mourante, des vers sans mesure ni rime ni raison ou des « proses » vaguement cadencées, dépourvues de syntaxe autant que de clarté, tantôt pâmés à des mélodies que ne dessine aucun rythme, à des harmonies discordantes, inextricables*. Il semble partager cette réprobation pour ces jeunes qu'il nomme *des invertébrés dont le cas ne mérite guère qu'on s'y arrête* et se félicite que les élèves du lycée n'aient pas besoin d'être prémunis *contre une contagion possible* car il les considère comme *réfractaires à cette maligne influence*.

À travers cette caricature, apparaissent bien des « topiques » de la mentalité « bourgeoise » de l'époque. La virilité est liée au port de la barbe accompagné d'une sage calvitie. On s'indigne de l'art moderne tant pictural que musical. Le « scandale » de l'*Impressionnisme* datait de l'Exposition de 1874, mais la bonne société n'acceptait toujours pas les recherches artistiques qui s'éloignaient par trop des canons académiques. On voit aussi que sont enveloppées dans la même réprobation, les formes modernes de la poésie, celles de Rimbaud par exemple ou de la musique, (Debussy venait de produire en 1894 son *Prélude à l'après-midi d'un faune*). M. Pommeret, dans la foulée, règle leur compte à *la théorie de l'art pour l'art ... aux « vers parnassiens » ... répertoire de noms inouïs où tous les peuples rivalisèrent de barbarie* et il se réjouit que *cette torpeur qui paralysait les âmes a disparu, comme le Parnasse contemporain, le « décadentisme » et le symbolisme* qu'il qualifie de *rêveries des « esthètes »*.

Il pense que cette forme de « dilettantisme » est liée aux générations qui ont vécu de grands drames historiques : *après les grandes secousses les âmes restent longtemps ébranlées*. Il en voit l'exemple avec le romantisme qu'il présente comme un contre-coup de la Révolution : *notre siècle à son début en avait fait l'expérience* et attribue aux conséquences de la crise de 1870 – 1871 la vague moderne : *dans l'abatement où les âmes étaient tombées après l'Année Terrible, on semblait craindre un lendemain plus désastreux que la veille*. Selon lui, a également joué l'influence étrangère. D'abord celle du *pessimisme d'Outre-Rhin* et il affirme sa filiation avec *le bouddhisme de Leconte de Lisle ... l'optimisme par persuasion ... de Renan ... Anatole France et Jules Lemaître ...* Il dénonce également l'influence anglaise : *En fait de rêveries malsaine, de curiosité perverse, de goûts décadents, les Anglo-Saxons donnent d'assez étranges exemples ; ils y restent les maîtres de l'« excentricité »*.

Il semble soucieux de préserver et défendre *notre génie national* et encore une fois affirme son lien avec les études classiques, Il affirme que la nouvelle génération a définitivement tourné le dos à ce « dilettantisme » : *il n'y a plus de pessimistes, plus de sceptiques, plus d'ironistes, plus de virtuoses, plus de dilettantes, plus de papillons, rien que des abeilles. Renan est mort, ses disciples mettent la main aux entreprises les plus avantageuses pour vous, chers élèves* et l'on prône partout l'énergie en donnant comme exemple le modèle pragmatique des anglo-saxons. Pour M. Pommeret, là commence un nouveau danger celui de *l'arrivisme*, du succès à n'importe quel prix, du culte du résultat au mépris de *l'équité, la pitié, l'humanité. La farouche formule de l'individualisme ; « Chacun pour soi », fait paraître bien pâle l'égoïsme qu'on reproche au dilettante*.

Il voudrait donc que l'effort désintéressé que l'on demande aux élèves dans les études classiques leur permette *d'apprendre ici à penser, à vous connaître, à n'agir qu'après une saine appréciation de vos aptitudes*.

1898 – Georges Raymond Léon Bouvet.

Raymond Bouvet, né le 10 juin 1879 à Pontarlier (Doubs), fit au Lycée une brillante carrière. Il apparaît pour la 1^{ère} fois sur le palmarès de 1893 en classe de 4^e. Chaque année, il accumule les nominations : 10 en 1^e en 1895-1896. L'année suivante il est reçu au bac Philosophie et au bac Mathématiques. Il redouble volontairement en classe de Mathématiques (on appelait ces élèves, des *vétéran*s) et est admis à Saint-Cyr en 1898. Capitaine au 171^e R.I.

Blessé devant Verdun (selon le Livre d'or) il est décédé le 7 juillet 1916 à Paris, Val-de-Grâce des suites de ses blessures de guerre.

1898 — Marie Charles Camille Henri Suzeau.

Charles Suzeau, né le 5 avril 1883 à Ourouër, est entré très jeune au Lycée, en 1890 à l'âge de sept ans en classe de 7^e. Il obtient d'excellents résultats chaque année, avec plusieurs fois le prix d'excellence. Sur le palmarès de 1897, en classe de 1^e, il est nommé 9 fois et est reçu à la 1^e partie du bac. L'année suivante son nom figure sur le palmarès de la classe de Mathématiques, mais aucune trace d'un succès au bac. Il a dû quitter le Lycée cette année-là. Il a dû faire une carrière militaire. En 1914, il était lieutenant à la 5^e Compagnie de Tirailleurs marocains à Fez (Maroc). Promu capitaine, il a été porté disparu le 26 mai 1915 à Souchez (Pas-de-Calais).

1898-1899. les études au lycée coûtent cher et le baccalauréat aussi.

Les élèves des familles pauvres pouvaient accéder aux études secondaires grâce à des bourses d'internat. Encore celles-ci étaient-elles peu nombreuses. Mais parfois à la fin des études, leur couronnement, le baccalauréat, se trouvait hors d'atteinte car trop coûteux. Il fallait payer un cautionnement, sorte de droit d'examen, et il fallait se déplacer à la Faculté, à Dijon, voyage coûteux également. Nous avons un témoignage de cette difficulté dans le compte rendu de l'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Élèves du 30 juillet 1898³¹, rapport du secrétaire :

Le 16 juillet 1898, sur la demande de Monsieur le Proviseur de notre Lycée, un secours de cent francs est mis à sa disposition pour permettre à un jeune élève qui se présente au baccalauréat de faire face aux frais de consignation et au voyage de Dijon.

Le Proviseur, ayant connaissance des difficultés financières de l'élève et de sa famille avait fait, lui-même, la démarche auprès de l'Amicale pour lui obtenir ce secours. C'est encore un trait significatif de la vie du lycée.

Certaines familles qui n'avaient pas obtenu de bourses pour leurs enfants, avaient des difficultés pour assurer leur scolarité. Dans le même rapport cité ci-dessus, il est mentionné cinq aides de montants très variables accordées, quatre d'environ 50 francs, pour l'achat des livres scolaires et une pour l'impression de la thèse pour le doctorat en médecine, d'un ancien élève du lycée (M. Demilly), car les études à la Faculté étaient coûteuses et ici, leur couronnement, le doctorat, posait lui aussi un problème financier. Le coût de l'impression de cette thèse s'était élevé à 163 francs et 75 centimes. Toujours en 1898 (12 mars) c'est un prêt d'honneur de 400 francs sans intérêt qui est accordé, remboursable en deux fois, à six mois et un an.

De telles aides étaient votées chaque année. Ceci nous renseigne évidemment sur la situation familiale d'un certain nombre d'élèves ou d'anciens élèves du lycée.

Une autre démarche du Proviseur, M. Chassigneux explique bien des choses sur cette situation. Le 6 octobre 1899, il écrivait en effet à l'Amicale :

La Ville de Nevers, en dehors des 8 bourses de demi-pensionnat, qu'elle entretient au Lycée, acquitte les frais d'études de 7 externes, choisis au concours parmi les meilleurs sujets qui sortent des écoles communales. Ces enfants qui appartiennent pour la plupart à des familles peu fortunées sont obligés d'acheter à leurs frais, leurs livres de classe, ce qui constitue une charge assez lourde pour les parents.

Je serais reconnaissant à l'Association, si elle voulait bien prendre ces enfants sous sa protection et verser chaque année, pour eux, à la caisse du lycée, et à titre d'abonnement, une petite somme en échange de laquelle, l'administration du lycée se ferait autoriser par M. le Ministre, à leur prêter des livres comme elle le fait aux internes.

Une somme de dix francs par élève me semblerait être une indemnité suffisante pour le service rendu à ces enfants qui se trouveraient, à la fois, être les pupilles de la Ville de Nevers et de l'Association des Anciens Élèves du Lycée.

Le crédit demandé avait été évidemment voté. Ceci montre le souci d'ouvrir le lycée à des enfants des classes populaires, mais aussi le caractère très limité de cette ouverture (seulement

³¹ Registre de l'Amicale 1897 à 1950.

7 boursiers d'externat de la Ville de Nevers, parmi les meilleurs élèves des écoles communales) et les contraintes financières.

Cette situation est bien mise en évidence en 1901 dans le discours du docteur Subert³² quand il définit un des buts principaux de l'Amicale des anciens élèves :

Son but principal est de venir en aide aux élèves les plus méritants, qui ... sont quelquefois les plus déshérités de la fortune. Le meilleur moyen de pratiquer cette assistance est l'institution de bourses, l'acquisition de livres classiques pour les élèves nécessiteux, le remboursement des frais de baccalauréat.

Quelques comités se sont occupés du placement des élèves. Quand on apprendra que le Comité emploie son influence, ses relations à patronner les élèves sortants, à leur découvrir et à leur procurer les places qu'ambitionnent leurs aptitudes, qu'il les protège et qu'il les suit dans cette place, soyez assurés qu'on viendra tout de suite à eux.

En fait, ce tutorat des anciens élèves n'a jamais été mis en place systématiquement, même si sous différentes formes, les élèves sortant du lycée, ont été aidés dans leurs études et leur carrière par leurs anciens. Par contre, des bourses et des prêts d'honneur ont été accordés à d'anciens élèves du Lycée de Nevers pour la poursuite de leurs études. C'est ainsi qu'en 1902³³, l'Amicale accorde une 1/2 bourse pour le Lycée Carnot de Dijon à Edmond Cousson, élève de mathématiques Spéciales, et un prêt d'honneur de 1000 francs au jeune Thibier Francis, pour lui permettre de continuer ses études au Lycée Saint-Louis en vue de l'École Centrale. Même chose pour un prêt d'honneur, à M. René Delange, étudiant en droit à Dijon, pour lui permettre de payer ses frais d'étude de l'année scolaire 1902-1903. Cette décision est assortie d'une clause intéressante : *M. Delange sera invité à travailler de manière à obtenir un prix au concours de la Faculté, succès qui le dispensera de tous droits d'étude à l'avenir.* Les lauréats des concours organisés par les Facultés avaient ainsi des avantages matériels non négligeables.

Nous apprenons également par ces comptes rendus de l'Amicale que la situation des anciens fonctionnaires du lycée, mis à la retraite, ou de leur famille, était souvent devenue précaire. Chaque année des aides sont votées à leur intention. Le 7 octobre 1899, une rente mensuelle de 15 francs à M. Bouillet dit Lajeunesse, ancien professeur de musique dans le besoin, rente portée à 20 francs l'année suivante. Le 16 février 1901, le paiement des loyers en retard et une rente mensuelle de vingt francs pour la veuve de l'ancien tailleur du lycée, M. Voiduron. Le 16 mars 1901, une rente de 150 francs par an à Mme Vve. Chevretin, ancienne surveillante du petit lycée. Si la retraite des professeurs était à peu près convenablement assurée par l'État, celle des autres employés des lycées était complètement abandonnée. Ils n'avaient d'autres ressources que leurs (maigres) économies et le secours de leurs familles.

La valeur des prix décernés aux élèves.

Nous avons quelques indications sur la valeur des prix que recevaient les élèves en fin d'année. Les archives de l'Amicale signalent en effet que, en 1896-97, cette Association avait dépensé 380 francs pour la médaille et les prix, et l'année suivante cette fameuse médaille valait 170 francs.

En 1899, sur proposition de Marius Gérin, professeur au Lycée et membre du Comité de l'Amicale, deux prix furent créés, chacun d'une valeur de 50 francs. Ils étaient destinés à récompenser le 1^{er} prix de version latine en classe de Rhétorique et le 1^{er} prix de composition française en classe de seconde moderne. Cette année-là ces prix échurent à l'élève Guérain (rhétorique) et à l'élève Theurer (seconde moderne).

La justification, par Marius Gérin, de l'attribution de ces prix à la version latine et à la composition française, plutôt qu'à d'autres exercices ou disciplines, est intéressante. *La composition française et la version latine ne sont pas précisément l'exercice d'une faculté spéciale telle que la mémoire pour les langues vivantes, l'histoire ou les sciences naturelles, ou d'une aptitude particulière comme la faculté d'abstraction pour les sciences mathématiques, mais plutôt l'exercice général du jugement et du goût si nécessaires à la vie humaine, en sorte que tous les bons esprits d'une classe peuvent, par des efforts persévérants, prétendre à*

³² Assemblée générale du 29 juillet 1901, discours du Président, registre de l'Amicale 1897 à 1950.

³³ Registre de l'Amicale 1897 à 1950. Réunion du 27 septembre 1902.

remporter l'un de ces prix. C'est donc l'idée d'encourager le plus grand nombre, et non point l'idée de récompenser un esprit spécialement doué qui m'a déterminé à proposer la version latine en rhétorique (pour ne pas faire double emploi avec le prix d'honneur de composition française) et la composition française en seconde moderne.

C'est d'ailleurs Gérin qui avait été chargé de choisir les ouvrages offerts aux élèves. Quoi qu'il en dise, on ne peut s'empêcher de penser que ces encouragements visaient aussi à promouvoir les études littéraires et que cet effort de l'Amicale s'inscrit dans la campagne entre les « anciens » et les « modernes ».

Les moyens financiers de l'Amicale.

Comme le constatait le trésorier, en 1903³⁴, *la situation financière de notre Association amicale ... est toujours excellente.* Le nombre de sociétaires et de donateurs augmentait régulièrement. Le capital placé était de plus de 45 000 francs. Pour l'année 1902-1903, les recettes s'étaient élevées à plus de 8600 francs. Les dépenses, dont le total ne dépassait pas 6200 francs, comprenaient, seulement, 470 francs pour les médailles et prix spéciaux. Les bourses et trousseaux versés aux élèves représentaient 3300 francs et les allocations de secours versés à d'anciens fonctionnaires ou élèves du Lycée 1700 francs. Ces secours financiers constituaient donc la part essentielle des dépenses.

Comme le soulignait le Secrétaire, *de nombreuses demandes ont été acceptées... notre Comité a été heureux de venir en aide à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. Notre caisse a payé la pension de cinq élèves aux lycées de Nevers et de Dijon. Nous avons offert le trousseau de deux jeunes boursiers pendant leur séjour au lycée de Nevers ; fourni les livres classiques aux externes boursiers de la Ville, secouru les veuves d'anciens élèves ou d'anciens maîtres, et enfin consenti des prêts d'honneur importants pour permettre à nos camarades d'achever leurs études*

Outre une information sur l'activité de « solidarité » de l'Amicale, ce bilan donne aussi un éclairage sur la composition du « public » du Lycée de Nevers qui accueillait un nombre assez important d'enfants de familles très modestes. Mais il semble, ce qui est plus significatif, que, d'une part, le nombre des demandes de secours augmentait d'année en année et, d'autre part, que ceux qui s'adressaient pour cela à l'Amicale ne représentaient qu'une partie des « nécessiteux ». C'est pourquoi certains membres demandaient au Comité d'élargir le champ des bénéficiaires.

UNE OUVERTURE VERS UN PLUS GRAND PUBLIC

Plusieurs fois au cours de l'histoire de notre Lycée, nous avons noté le souci d'ouverture des enseignants à un public plus large. C'était une des caractéristiques des projets du début de la Révolution, de l'Institut National et surtout des Écoles Centrales.

En **1899** les professeurs du Lycée fondèrent une Société d'Enseignement Populaire. Cette action s'inscrivait dans un grand mouvement d'éducation et d'instruction populaire qui mobilisa ce que nous appellerions aujourd'hui tous les "intellectuels de gauche". Sous des noms divers, des sociétés de ce genre se créèrent un peu partout (Jules Renard leur apporta son concours comme conférencier). Nous avons le "manifeste" de celle de Nevers³⁵:

Cette société a pour but de compléter l'œuvre de l'école par des cours simples et méthodiques et par des conférences familières dont le plan et la succession seront réglés d'avance, de façon à constituer un enseignement suivi.

Les cours comprendront l'enseignement des mathématiques, de la physique et chimie, du dessin, de l'histoire, de la géographie et des langues étrangères (allemand et anglais).

Les conférences porteront sur des sujets de littérature française, de philosophie et de morale.

Les cours et les conférences auront pour but de renseigner les auditeurs (hommes et jeunes gens) sur les questions de science, qu'il n'est pas permis d'ignorer ou dont la solution

³⁴ Registre de l'Amicale 1897 à 1950. Assemblée générale du 30 juillet 1903.

³⁵ *Le Journal de la Nièvre* Mercredi 22 novembre 1899, document communiqué par un ancien élève du lycée : M.François Sonnet

importe à l'intérêt du pays ; de propager la connaissance des langues étrangères, de répandre le goût des arts et des lettres.

La société d'enseignement populaire entend s'inspirer des grandes et généreuses idées de fraternité, de justice et d'amour du vrai, qui seules, peuvent assurer le succès de son œuvre, mais elle veut n'être inféodée à aucun parti, à aucun groupement. C'est le public nivernais tout entier qu'elle invite à ses cours

La municipalité avait mis à sa disposition l'école du Château. Les cours devaient avoir lieu de novembre à Pâques. Les auditeurs en s'inscrivant pour les cours (gratuits) qui les intéressaient s'engageaient à les suivre régulièrement. Ils recevaient une carte d'admission qu'ils devaient présenter avant d'entrer dans les salles. Étaient admis les hommes et les jeunes gens à l'exception de ceux qui appartiennent à un établissement d'enseignement secondaire. Nous pouvons nous étonner de voir que les femmes et jeunes filles n'étaient pas admises, un trait caractéristique de cette époque. Il n'est pas question non plus d'enseigner le latin et le grec.

1899 — Jacques Dominique Émile Armand Moutte.

Armand Moutte, né le 29 décembre 1881 à Beaumont-la-Ferrière est entré au Lycée en 1893 en classe de 6^e. On trouve sa trace sur tous les palmarès jusqu'à celui de 1899 où il était en classe de 1^e. Peut-être a-t-il quitté le Lycée cette année-là. Adjudant au 133^e R.I., 7^e Compagnie, il a été tué le 9 août 1914 près de Cernay (Alsace), donc dès le premier jour de la guerre (la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France date du 8 août).

1899 — Victor Léon Minot.

Léon Minot, né le 1 décembre 1882 à Magny-Cours, externe, n'a guère brillé durant son passage au Lycée. Son nom ne figure que sur le palmarès de 1898 pour un 2^e prix ex-æquo de dessin d'imitation dans un cours commun aux classes de Mathématiques élémentaires, Philosophie, Rhétorique, Seconde et Première –Lettres. Étant donné que c'était son unique nomination, on ne peut savoir dans quelle classe il se trouvait exactement. Il a dû quitter le Lycée vers 1899. Il devait avoir un frère, plus âgé, Henri qui au contraire s'était particulièrement distingué en remportant les Prix d'honneur, en Rhétorique (1896-1897) et en Philosophie (1897-1898) ainsi que la médaille d'or de l'Association en 1896-1897.

Léon Minot, avait dû faire une carrière militaire. Lieutenant au 102^e R.I., il a été tué le 13 septembre 1914 à Attichy (Oise).

1899/1900 Les souvenirs de Georges DUHAMEL.

Un trimestre au Lycée de Nevers

À la rentrée 1900, deux nouveaux internes entraînent au Lycée : les enfants d'un médecin de Fours. Ils n'y resteront que jusqu'à Noël et l'aîné Georges Duhamel racontera ce trimestre dans le Tome 1 des *Mémoires de ma Vie*³⁶. Il deviendra plus tard, Président de l'Association des Anciens Elèves. Né à Paris le 30. 06. 1884, il avait donc 15 ans en entrant en classe de 4^e. Dans son livre, il raconte son émoi, à l'occasion de son voyage de Paris à Fours. *Et nous partîmes pour la Nièvre, avec notre mobilier, nos dieux lares et, malgré tout, notre vivace espérance. À ce point de ma vie, le plus long de mes voyages avait été celui de Compiègne*³⁷. *J'avais quinze ans !* Ceci nous permet de situer son entrée au Lycée de Nevers à la rentrée d'octobre 1899³⁸.

Ce témoignage est intéressant à plus d'un titre. Il nous restitue avec beaucoup d'authenticité, la vie des lycéens à cette époque, vie qui ne changera guère dans les années suivantes. De plus, il n'a pas été rédigé dans un moment de crise, comme les textes écrits à l'occasion d'une révolte³⁹, il n'exagère donc pas les aspects négatifs comme le fait par exemple

³⁶ *Mémoires de ma vie*, t. 1, *Inventaire de l'abîme*, pp. 180-189.

³⁷ Pour une colonie de vacances, juste après son certificat d'études en 1895, *Op. cit.*, p.129 et suivantes.

³⁸ Et non 1900 comme cela a été imprimé par erreur dans les précédentes publications.

³⁹ Voir les textes sur la révolte de 1831 et celles de 1870 et 1882/83.

Taine⁴⁰. Il souligne même, en dépit des conditions assez dures de la vie lycéenne, les aspects "humains" des rapports entre élèves et enseignants. Il mériterait évidemment d'être cité en entier, mais nous nous contenterons d'en faire une analyse, qu'il sera intéressant de comparer avec celle des écrits de Jules Renard.

La séparation d'avec la famille.

Comme chez ce romancier, nous trouvons d'abord la séparation et l'éloignement. *De Fours au chef-lieu du département, on compte une soixantaine de kilomètres ; les trains sont lents et peu nombreux. La séparation paraissait inévitable et ma mère commença de se lamenter.*

À la séparation familiale, s'ajoute celle des deux frères. L'année précédente, comme nous l'avons vu, ils avaient fait ensemble la sixième au lycée Buffon. *Il avait été convenu, entre mon père et le proviseur, que sautant une classe, j'entrerais en quatrième. J'étais vraiment trop grand pour m'attarder encore avec des gamins. Cette décision eut pour effet de me séparer de mon frère ce qui nous navra tous deux. Nous n'allions plus, n'étant pas dans la même classe, dormir dans le même dortoir, manger à la même table, ni jouer dans la même cour. ... Élève de quatrième, j'appartenais à la division des "moyens". ... Je ne pouvais voir mon frère qu'une fois la semaine. Ce rendez-vous avait lieu dans une courette funèbre où les frères séparés par l'âge avaient le droit de se retrouver pendant le temps d'une récréation. Les premiers jours, nous eûmes beaucoup de peine à retenir nos larmes. Puis dès les séances suivantes, nous écoutâmes ces tête-à-tête désolants. Nous comprîmes qu'il était superflu de nous attendrir en vain. Les enfants s'accoutument très vite à toutes sortes de détresses.*

Pour se retrouver, il y avait bien sûr les grandes sorties de quinzaine, d'une journée seulement. *Un dimanche sur deux, nous pouvions aller en permission dans notre famille. Nous partions en pleine nuit, car le premier train quittait Nevers de bonne heure et nous entendions profiter de toute notre journée. Par les portières embuées, nous regardions se lever le jour d'automne sur les campagnes transies. Mon père venait à la gare nous chercher avec sa voiture. Alors c'était la maison, puis les larmes de notre mère. Elle était heureuse de nous avoir pour une longue journée, mais ne pouvait se retenir de pleurer jusqu'au soir. Ma sœur Louise s'accordait à cette affliction. ... Nous repartions le dimanche soir et, parfois le lundi matin. Le froid était vif. L'hiver arrivait à grands pas, l'hiver de 99-1900, l'un des plus rigoureux de toute mon existence.*

Un curieux parallèle s'établit entre Duhamel et Renard : deux frères au Lycée, une sœur, de longs trajets, mais l'atmosphère familiale est tout autre.

L'uniforme, la boîte à provisions, les camarades.

Autre détail significatif, l'uniforme *Les élèves du Lycée portaient un uniforme : veste croisée à boutons dorés, casquette et capote. Mon père sans plus tarder nous commanda cet uniforme.* Précisons que seuls les internes étaient astreints au port de l'uniforme et essentiellement quand ils sortaient en ville. Il était facultatif pour les demi-pensionnaires, les externes ne le portaient pas. *Les internes, à l'ordinaire, ne portaient pas l'uniforme, mais des vêtements quelconques, des cache-nez, de larges bérêts, et pendant le froid, des galoches.*

L'équipement de deux pensionnaires revenait assez cher pour les parents : *Mon père était, en ce temps-là comme toujours, fort à court d'argent et je ne sais comment il vint à bout de ces dépenses inaugurales.*

Autre lien avec la famille, la boîte à provisions : *On nous pourvut aussi chacun d'une malle et d'une caisse de bois à ferrures noires qui s'appelaient "boîte à provisions". ... Mère avait empli notre boîte à provisions : des fruits, du chocolat, des bonbons, des œufs durs. Dès le début de décembre, le froid devint si vif que les œufs durs gelaient, pendant le voyage de retour, dans les wagons non chauffés. Que j'y songe une seconde, et je retrouve le goût de ces œufs gâtés, leur fadeur, la transparence citrine de leur substance.*

40 Voir chapitre consacré au témoignage de ce professeur.

L'entrée au Lycée et surtout en qualité d'interne était évidemment traumatisante *Pour la première fois, nous quittions la vie de famille et je me trouvais transporté soudain dans une existence à la rigueur de laquelle rien n'avait pu me préparer.* Pour des enfants choyés dans leur foyer, la vie du Lycée pouvait paraître dure bien qu'elle n'ait plus rien de comparable avec celle des lycées et collèges à l'époque de leurs parents.

Premier élément dépaysant pour de nouveaux élèves comme les frères Duhamel, leurs camarades : *Mes condisciples internes étaient, pour la plupart, des gaillards de la campagne ou des bourgs lointains*⁴¹. *Les enfants du chef-lieu étaient naturellement externes, ou demi-pensionnaires ; nous ne les voyions que pendant la classe et certains des jeux.*

En fait sur le palmarès de la classe de Georges, la 4^e classique, les internes étaient nettement majoritaires en nombre, ce qui était moins vrai pour les grandes classes.

La cour de récréation, le réfectoire, le dortoir.

Le premier lieu de vie des potaches c'est d'abord la cour de récréation : *La cour des moyens était séparée de la cour des grands par une longue grille qu'interrompait en son milieu le sordide édifice des latrines. Au fond de la cour se tenait un préau couvert, pour les jours de pluie, et ce préau était adossé lui-même à la chapelle dont on apercevait dans l'altitude, les vitraux et la nef.*

Il ne manque pas de noter, comme le faisait Jules Renard, la différence d'allure et de comportement entre les "grands" et les "moyens". Il semble effectivement, que l'entrée en seconde change du tout au tout le caractère des potaches, chacun de nous a pu le vérifier dans sa scolarité. *Les grands, dans la cour voisine, passaient leur temps de repos à se promener en rond, comme les prisonniers dont parle Verlaine, les mains aux poches et devisant à voix couverte. Les moyens, le plus souvent, jouaient à des jeux violents. Il arrivait que, soudainement, et sans que le pion de garde ait eu le temps d'intervenir, on voyait se former dans un coin de la cour, un peloton de grands gosses, un peloton hurleur et frénétique. Il était impossible aux nouveaux venus de comprendre à quel jeu terrible et quasi rituel se livraient les énergumènes. Au bout d'un moment, le répétiteur accourait et dispersait la cohue. On apercevait alors, affalé dans la poussière, quelque "nouveau" ahuri et honteux qui s'efforçait, tout sanglotant, de reboutonner sa culotte.* Duhamel ne nous dit pas s'il a été victime, lui aussi, en qualité de nouveau, de ces brimades ou bizutages, souvent à caractère sexuel, mais son témoignage confirme leur existence et leur violence. Les surveillants semblaient très inefficaces devant ces manifestations, vis-à-vis desquelles d'ailleurs, l'administration avait une position ambiguë.

Autre lieu de vie, le réfectoire : *À l'heure du repas, cette multitude farouche envahissait le réfectoire dans un ordre relatif. Mais aussitôt commençait, ainsi que naguère à Compiègne*⁴², *une lutte sans vergogne pour le plus gros morceau de pain, le plus gros morceau de fromage, le meilleur fruit, le plus grand verre d'abondance ; c'est ainsi que l'on appelait, dans ces établissements, un pâle mélange d'eau et de vin qui servait de boisson.* À lire Duhamel, il semble que, pour ces adolescents au moins, la nourriture n'était ni assez abondante ni assez substantielle. On comprend alors l'importance de la boîte à provisions. Pourtant, le Proviseur, dans les prospectus publicitaires du Lycée insiste beaucoup sur la qualité et la quantité de la nourriture servie aux pensionnaires.

Enfin, Duhamel évoque longuement, l'atmosphère des dortoirs. *Je n'oublierai jamais le dortoir à l'extrémité duquel se trouvait le lit du surveillant, monté sur une estrade et entouré de rideaux. Nous avions chacun une couchette, une table de nuit avec un vase et une planche pour ranger nos vêtements. Je pris possession de ce refuge et m'y blottis, le premier soir, en proie à*

41 Cette année-là en quatrième classique, figuraient parmi les internes, Goury, Léon, de Saint-Martin-du-Tronsec ; Bourdeau, Joseph, d'Arthel ; Guay, Jules, de Donzy ; Merlin, Maximilien, de Limanton ; Gillot, Auguste, de La Guerche ; Bailly, Georges, de Devay ; Cault, Anatole, de Courcelles ; Pic, Émile, de Nevers ; en quatrième moderne : Martin, Félix, de Saint-Fargeau (Yonne) ; Joyeux, Joseph, de Villapourçon ; Picq, Abel, de Corvol d'Embernard ; Bailly, Pierre, de Nevers ; Theurer, Raoul, de Gien ; Caix, Alfred, de Prémery ; Jamet, Louis, de Saint-Pierre-le-Moûtier ; Reneault, Eugène, de Marseilles-les-Aubigny (Cher) ; Davous, Georges, de Corvol-l'Orgueilleux ; Billot, Marc, de Germigny (Cher). On peut se faire ainsi une idée de la diversité géographique du recrutement des internes.

42 En 1895, après son succès au Certificat d'Études, Georges Duhamel participa à une colonie de vacances à Compiègne. Il fut très déçu par la grossièreté et la brutalité de ses camarades : *nous champions dans les dortoirs du Collège ... je vis de jeunes gaillards, mes compagnons de la veille, tout enflammés à l'idée d'attraper le meilleur morceau à table et la meilleure place au dortoir.* (Op. cit. p. 129). Duhamel était plutôt chétif.

une grande tristesse. Les enfants se couchaient sans hâte, se donnaient des bourrades et se faisaient des plaisanteries, comme à la caserne. Chaque dortoir comptait environ quarante lits en deux rangées, adossés aux murs avec une grande allée au milieu. Jusque dans les années 1950, nous avons connu ces mêmes dortoirs, sauf que le vase de nuit avait disparu, remplacé par des WC dans la salle des toilettes. Le mobilier avait été amélioré, un placard fermé remplaçant la planche dont disposait Duhamel pour ranger ses vêtements. Mais nous conservons toujours le souvenir de l'odeur forte de la cire qui imprégnait les planchers brillants comme des miroirs.

Le dortoir se prolongeait d'une salle pour la toilette : Les soins de la toilette se prenaient, chaque matin, au lavabo situé près du dortoir. C'était une pièce carrelée de rouge. Tout autour courait une auge large comme une mangeoire d'écurie et au-dessus de laquelle étaient posés des robinets. Ces dispositifs sont restés en usage dans les internats jusqu'après la guerre. Ils furent progressivement remplacés par des lavabos individuels en porcelaine avec une glace au-dessus et suprême progrès, il y avait des robinets d'eau chaude.

Pour une toilette plus complète, il n'y avait pas grand-chose. Une fois par semaine, les internes, classe par classe, passaient au "pédiluve". C'était une salle quadrangulaire, bordée de bancs devant lesquels se trouvaient disposées des cuvettes cylindriques percées au fond, de trous, comme une passoire. L'eau chaude arrivait par là, remplissant à demi les cuves. Le surveillant se promenait devant les élèves et répétait, d'une voix monotone et obstinée : "Mettez un peu de savon et frottez vos pieds l'un contre l'autre." Quand le barbotage avait suffisamment duré, nous recevions l'ordre de nous essuyer et de remettre nos galoches. Et c'était là tout le système balnéaire du vénérable Lycée. Jules Renard, dans sa pension Saint-Louis, n'avait même pas ce "confort", et lorsqu'il rentrait chez ses parents, à la fin du trimestre seulement, ses pieds étaient complètement noirs de crasse.

Le chauffage central n'existait pas et les dortoirs n'étaient pas chauffés ; seules l'étaient les études et salles de classe. Aussi en hiver, les soins de la toilette, à l'eau froide, se réduisaient-ils au minimum. La nuit dans les dortoirs était d'une rigueur polaire. Les garçons de salle laissaient toujours, au fond des vases, une petite quantité d'eau que nous retrouvions, le soir, transmuée en rondelle de glace. Discoboles aux mains rougies, mes camarades se lançaient les glaçons à travers le dortoir. M. L'homme coulait sa tête par la fente de ses rideaux et distribuait des punitions, aveuglément, comme un Jupiter myope. J'avais peine à m'endormir sous mes minces couvertures. Tard dans la nuit, un ouvrier passait, dans la rue, sous les fenêtres, et sifflait un air, toujours le même, une valse populaire et qui s'appelait "Gitane" ⁴³. Je ne l'ai jamais oubliée.

Le lendemain matin, nous retrouvions des éclats de glace sur le carrelage et même sur nos couvertures, car la température du dortoir ne s'était pas sensiblement élevée.

On apportait quelques brocs d'eau bouillante pour débâcler les lavabos.

Mais le froid polaire de cet hiver 1899-1900 avait quelques conséquences plus amusantes : Les jours de congé, après Vêpres, nous autres les internes, nous sortions tous en cortège, serrés dans nos uniformes, et nous allions, à la file, exécuter des glissades vertigineuses sur la rivière de Nièvre qui était prise dans toute son épaisseur, à certaines places, et qui brillait au soleil d'hiver comme une prodigieuse émeraude.

L'étude.

Tout ce qui précède concerne sa vie de pensionnaire dont il semble avoir gardé des souvenirs très précis. Par contre il ne nous dit rien de ses professeurs.

Cette année-là, le Lycée était dirigé par M. Chassigneux, proviseur, assisté de M. Lemarec, censeur. M. Marioton était professeur de quatrième classique et y enseignait les lettres (français, latin et grec), et aussi, sans doute, l'histoire et la géographie car il n'y avait au Lycée, qu'un seul professeur spécialiste de cette discipline, M. Colin, qui réservait son enseignement à la division supérieure. L'allemand était enseigné par MM. Schmitter et Fontaine et l'anglais par MM. Lavault et Ludwig. Nous ne savons pas lesquels furent les professeurs de Duhamel. Parmi les professeurs d'Arts, M. Sauzé enseignait le dessin d'imitation, MM. Morot et

⁴³ Il se pourrait que ce fut une valse très connue vers 1900 et intitulée non pas : "Gitane", mais "Bohémienne" et dont le premier couplet commençait à peu près ainsi : "Bohémienne aux grands yeux noirs, tes cheveux couleur du soir, ta peau brune au clair de lune, valent mieux qu'une fortune ..."

Gauché, le dessin graphique, mais ils devaient surtout exercer dans les classes modernes. M. Alban Neveu enseignait la musique vocale et M. Godignon la gymnastique, qui comme nous l'avons vu précédemment faisait partie des disciplines artistiques.

Le surveillant général était M. Le Ralier et nous savons par Duhamel que le répétiteur général de l'étude et du dortoir de quatrième était M. Lhomme. M. Sarthou était le répétiteur chargé de la surveillance de l'infirmerie. L'économiste était M. Lévêque dont nous parlerons ailleurs car il fut le héros malgré lui d'une interpellation parlementaire. Il était assisté d'un commis, M. Sénot. Les docteurs Subert et Sallé dirigeaient le service de santé, M. Lalement était le dentiste, et les infirmières étaient des religieuses de l'Union de Rodez.

L'étude et son surveillant ont laissé beaucoup de souvenirs à Duhamel. *Ce surveillant qui s'appelait M. Lhomme était un personnage mélancolique, fort silencieux, qui, dans cette condition humiliée, préparait avec acharnement, je ne sais plus quel examen. Il était aussi notre maître d'étude et c'est là que j'ai pu le juger et l'estimer.*

La salle d'étude était au rez-de-chaussée. Elle donnait sur la cour des "moyens". C'était une pièce mal éclairée, fétide, encrassée par des générations d'élèves reclus. Nous y avions chacun notre place, sur des banquettes polies, chacun notre pupitre et, derrière nous, notre armoire où nous pouvions ranger, près de nos livres, cette boîte aux douceurs qu'on appelait "boîte à provisions".

Il y avait plusieurs études, au long du jour. Les deux principales étaient celles du matin et celle du soir. Levés bien avant l'aube, nous passions au lavabo ; nous nous rafraîchissions le museau avec un jet d'eau glacée, puis, sans perdre de temps, nous descendions à l'étude où les lampes étaient allumées.

J'ai gardé de ces longues heures d'étude, un souvenir poignant et fort.

Pendant les longues heures de solitude et de silence dans l'air corrompu de cette chiourme, j'ai éprouvé l'enchantement et l'ivresse du travail. De temps en temps, un élève se levait, sur un signe du maître, et allait recharger le poêle qui ronflait au milieu de la salle et dont le tuyau montait, comme un mât, dans l'obscurité des régions supérieures. Parfois, embarrassé par quelque difficulté de ma version, j'allais consulter M. Lhomme. Il me répondait à voix basse, avec beaucoup d'humanité et même beaucoup de savoir. Il avait une façon charmante de m'appeler "M'n'ami", en faisant claquer les doigts de sa main droite contre les phalanges repliées de sa main gauche.

Une fois ou deux pendant l'étude du soir, il nous donnait un repos de cinq minutes. Nous quittions nos places et engagions, au gré de nos préférences, d'ardentes conversations.

Le souvenir de ces études du matin et du soir, l'amène, malgré la brièveté de son séjour au Lycée, à porter un jugement global sur l'enseignement secondaire et sur celui du Lycée de Nevers. *J'ai dit plus haut que l'enseignement donné dans les lycées me semblait beaucoup moins soutenu, beaucoup moins sévère que celui des écoles complémentaires. Je dois ajouter toutefois que, dans les lycées de province, comme le Lycée de Nevers, la discipline scolaire était demeurée tout aussi rigoureuse que dans les écoles religieuses de l'ancien régime. Pour âpre et rebutante qu'elle fût, cette discipline était énergique, bien propre à former des hommes. Je l'ai connue peu de temps et subie avec peine, mais j'y pense encore avec un sentiment de respect et même de reconnaissance.*

La religion.

À propos des promenades le long de la Nièvre gelée, Duhamel signalait qu'elles avaient lieu, le dimanche après les Vêpres. La religion jouait un grand rôle au Lycée. L'aumônier apparaissait dans le tableau du personnel, après l'administration et avant le corps enseignant. Cette année-là c'était l'abbé Guillemot. Sur le palmarès annuel, les prix d'Instruction religieuse étaient proclamés après les Prix spéciaux et avant tous les palmarès par classe. Il y avait huit cours où les élèves étaient répartis selon les âges.

Duhamel montre bien cette influence. *Le dimanche matin, tous les enfants se rendaient à la messe. Seuls s'en abstenaient deux ou trois jeunes Israélites et un garçon qui déclara, courageusement, qu'il était libre-penseur, déclaration après laquelle il n'eut point la vie aisée, car la réaction anticléricale, qui battait alors son plein dans les grandes villes, était, autant qu'il m'y parut, absolument inopérante dans notre métropole nivernaise.*

Il ne nous dit pas de quels côtés vinrent les ennuis pour ce *garçon qui déclara, courageusement, qu'il était libre-penseur*, du côté des élèves ?, des enseignants ?, (mais nous savons que certains étaient francs-maçons ou tout au moins d'opinion très avancée, comme on disait alors), ou de l'administration ? Nous sommes alors à la veille des lois de séparation de l'Église et de l'État et la lutte partisane était très rude. Duhamel voit dans la cérémonie religieuse qui se déroulait dans la chapelle intérieure au Lycée, près de la cour d'honneur, adossée à la rue Mirangron, une sorte de rite collectif, générateur d'une dynamique de groupe qu'il évoque fort bien.

Le dimanche matin, donc, la chapelle était pleine à l'heure de la messe. Internes, externes et professeurs, tout le monde se tenait là, dans l'ordre et le silence. Puis sur un signe de l'aumônier, la chapelle entière chantait. Cinq cents jeunes gaillards, avec leurs passions brutales, leur sensualité sauvage, leur férocité joviale, attaquaient en chœur les hymnes saintes : "Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem ..."

À chanter ainsi tous ensemble, nous éprouvions une sorte d'enthousiasme, le sentiment de la puissance dans l'unité. Nous ne ménagions pas notre haleine.

Les mœurs à l'internat. De Duhamel à Jules Renard et Léopold Lacour.

S'il parle de la violence des brimades entre élèves, s'il évoque à peine les punitions infligées par les surveillants, c'est avec beaucoup de pudeur qu'il suggère les amours particulières au fond des dortoirs obscurs : *J'étais tout à mes regrets, quand mon voisin de dortoir vint me parler à l'oreille. Je l'avais déjà remarqué. C'était un garçon au doux visage de fille, rose et blanc, à la voix chantante. Je l'écoutais, déconcerté, honteux, troublé jusqu'au fond de l'âme et je comprenais qu'il m'offrait certaines consolations mutuelles à nos misères. J'eus la présence d'esprit de refuser, civilement, mais de manière décisive. Un peu plus tard, le surveillant passa la tête entre ses rideaux et jeta sur la salle où dansaient d'infimes veilleuses, un regard soupçonneux. Puis il invita les derniers bavards au silence et au sommeil. Je finis par m'endormir.*

Ce jeune adolescent *au doux visage de fille* nous fait évidemment penser à celui qui éveille la jalousie féroce de *Poil-de-Carotte* dans *Joues Rouges*, que nous avons étudié à propos de Jules Renard.

Il faut remarquer que, curieusement nous retrouvons un personnage semblable dans les souvenirs de Léopold Lacour, dont nous avons parlé plus haut. Mais l'histoire se termine tragiquement, par un viol collectif et la mort de l'enfant. Il parle⁴⁴ de *l'événement effroyable qui mit dans une lumière tragique ce que l'administration feignait d'ignorer des mœurs de maints élèves, chez les petits et les moyens surtout*. Selon lui, ces affaires de mœurs étaient fréquentes dans tous les pensionnats privés ou publics⁴⁵. *Les anciens entraînaient les nouveaux, qui n'avaient pas toujours besoin d'être entraînés. Et il y avait des grands pour se faire aimer des petits ... voire pour acheter leurs caresses. Et ma foi ! Ces amitiés vicieuses qui se nouent aussi entre lycéens internes mais que multipliait fatalement un internat fermé comme « Notre-Dame », c'était peut-être, pour certains, une cause supplémentaire de leur silence auprès de leurs parents, sur les peines et tourments qu'ils enduraient. Elles consolait ... quand elles ne finissaient pas, même, je l'ai constaté, par les attacher à la diabolique Institution.*

Il dénonce l'aveuglement volontaire de tous les responsables⁴⁶ : *Comment le proviseur, ni le censeur, ni le surveillant général ne se souciaient-ils de faire discrètement mais efficacement, protéger contre toute tentative de corruption ce trop charmant être, exposé, ce n'était pas douteux, aux convoitises des plus grossiers, des plus vicieux de l'étude ? Comment le pion lui-même se désintéressa-t-il de ce qu'il était si facile de prévoir ?*

Certes son exemple se passe vers 1866, au lycée de Nancy dont il affirme qu'il était *mal tenu*, semblant dire par là, que le laxisme de l'administration et la violence des élèves qui y régnaient et qu'il dénonce, n'étaient pas la caractéristique habituelle de tous les lycées ou collèges. Il faudrait d'autres exemples que ceux de Lacour, Jules Renard ou Duhamel pour en avoir une idée objective.

⁴⁴ Op. cit. p. 57 à 59.

⁴⁵ Op. cit. p. 30.

⁴⁶ Op. cit. p. 57 à 59.

Comme Jules Renard dans *Joues Rouges*, il commence par faire un portrait véritablement amoureux de ce jeune garçon :

Représentez-vous une fleur de grâce féminine : non pas un garçon d'un physique séduisant, mais travestie en garçon, eût-on pu croire, une toute jeune fille blonde, extraordinairement jolie. Mince, frêle, la peau la plus fine, d'un rose transparent, des yeux de pervenche et une bouche comme dessinée par un artiste amoureux d'un modèle idéal d'androgynie.

Puis il fait le récit des violences et des viols collectifs que subit le malheureux :

Cet enfant de grâce excessive et ambiguë, très pur jusqu'à son entrée dans cette jungle qu'est un grand lycée mal tenu, fut très vite entouré, pressé, flatté, furtivement caressé par six ou sept vilaines bêtes de proie qui se disputaient les uns aux autres un regard hésitant, craintif, une main timide, de l'innocent. Fils de gros fermiers ou de gros marchands enrichis, lourds, brutaux, redoutés par les camarades d'origine moins « peuple » ou plus délicatement bourgeoise, ils ricanaient bassement dans cette lutte de jalousies salaces ; et c'est même leur nombre, leurs querelles à poings menaçants, parfois, qui, avec les pudeurs rougissantes, les retraites instinctives de la proie convoitée, retardèrent d'un long mois leur immonde succès. Enfin, ils s'accordèrent sur un plan commun, un plan de partage qui assignait à chacun, son tour ; et une nuit, entre neuf et dix heures, les lampes du dortoir éteintes par l'un d'eux — et le pion n'ayant subi ce soir-là aucune avanie, dormant, ronflant— je distinguai dans l'ombre le plus enragé de la bande, et le plus fort, un boiteux roux aux muscles de fer, qui rampait vers le lit de l'infortuné. Ce lit n'était pas très éloigné du mien. Je faillis me lever, crier. La peur et une horrible curiosité me paralysèrent. La victime essaierait-elle de se débattre ? Aurait-elle au moins un cri de surprise, elle ? Depuis une huitaine ou une douzaine de jours, non souillée encore, serrée de plus en plus près seulement, elle me semblait lasse, prête à s'abandonner si l'un de ces misérables osait tout à coup user de violence. Sais-je même si, peu à peu, ils n'avaient pas éveillé en elle, mêlé à de l'épouvante, quelque chose comme une obscure tentation de sa tendre chair, si frénétiquement désirée ?

J'écoutais, immobile, retenant mon souffle. Le boiteux s'était glissé dans le lit ... Je n'entendis qu'un léger, léger bruit de pleurs ... Jusqu'où l'infâme avait-il poussé le crime ? Il s'était vanté, un jour, devant moi d'être déjà un homme ...

Il rampait de nouveau — vers ses draps, à lui, maintenant. Et presque aussitôt, je ne mens pas ! un autre lui succéda, puis un autre. Toute la bande déchaînée, allait-elle s'assouvir cette même nuit ? Non : pour le reste, ce fut le lendemain.

Lacour insiste beaucoup sur le fait que tous les élèves étaient parfaitement au courant et sur leur sentiment d'impuissance à réagir en faveur de leur camarade pour différentes raisons : *Malade d'horreur et de pitié, je me dis que j'avais le devoir d'avertir des camarades, tous les camarades à qui je pouvais me fier [...] Trois ou quatre me l'avouèrent, ils avaient vu comme moi, et pas plus que moi n'avaient bougé. Ils en avaient honte, eux aussi, mais que faire ? On ne dénonce pas dans un lycée ! et nous ruer à quinze ou vingt sur la brute en chef et ses acolytes, comme je le proposai, c'était, me répondait-on, nous mettre dans le cas d'être obligés de dénoncer pour échapper à d'iniques punitions. C'était conséquemment, en outre, livrer la victime. Plusieurs enfin tremblaient, je le devinai, à l'idée de la bataille.*

En fait la peur semble la raison principale de leur inaction. Il faut remarquer que selon Lacour lui-même, ses camarades et lui (voir plus haut) avaient surmonté leurs peurs pour attaquer et quasi tuer le pion de leur étude, mais leurs camarades les impressionnent beaucoup plus. Il faut souligner aussi deux principes qui lui semblent évidents : ? *On ne dénonce pas, dans un lycée ;* et : *c'était conséquemment, en outre, livrer la victime.* Cette « omerta » montre le fossé entre le monde des élèves et celui des adultes responsables de l'établissement à qui l'on ne peut rien confier. C'est la raison du sentiment d'impunité des mauvaises têtes qui ne risquent rien à condition de n'être pas pris sur le fait par les surveillants. L'autre principe affirmé relève d'un trait de mœurs courant, encore à notre époque. Dans ces affaires de viol, l'innocence de la victime est toujours suspectée, voire jugée aussi coupable que son agresseur qui tend aussi à la culpabiliser. Il paraît donc évident aux élèves que la victime serait sanctionnée tout autant que ses agresseurs. D'autre part nous avons, ici, un bon exemple pour montrer que les rapports victime - bourreau sont très complexes et suscitent toujours un malaise chez l'observateur. Lacour lui-même ne se demande-t-il pas *si, peu à peu, ils n'avaient pas éveillé en elle, mêlé à*

de l'épouvante, quelque chose comme une obscure tentation de sa tendre chair, si frénétiquement désirée. On peut remarquer aussi que le narrateur semble presque fasciné par la scène qu'il raconte, ce qui est souvent le cas quel que soit le type de violence dont on est le témoin.

Le plus important est évidemment la conclusion de son récit qui illustre ce que nous venons d'analyser : *Et l'on ne fit rien. Il y eut des nuits pareilles aux deux premières ... huit ou dix peut-être ... jusqu'à une certaine matinée de décembre où le pauvre petit aux dépens de qui la nature s'était trompé de sexe et que je voyais se flétrir, dépérir, dut se traîner gémissant, tout courbé, à l'infirmerie. Qu'y dit-il ? Et que pensa-t-on, s'il se tut ? Peu après, nous sûmes d'un externe que, transporté à l'hôpital, il avait été opéré et avait succombé ... « Péritonite », prononça, les yeux fuyants, la voix blanche, le censeur interrogé. Ce fut toute l'oraison funèbre de celui que l'administration ... et les meilleurs d'entre nous ... avaient laissé assassiner.*

Selon Lacour, l'administration avait parfaitement compris que cet enfant avait été victime d'un viol. Mais elle ne fait rien ni pour trouver le ou les coupables, ni pour protéger d'autres victimes potentielles. Crainte du scandale ? Ou plutôt vieille habitude de refoulement et de négation de la réalité. Officiellement ces affaires de mœurs n'existent pas. Il est d'ailleurs malséant d'en parler ou d'y faire allusion. Nous avons vu à travers l'histoire du Collège et Lycée de Nevers que tout ce domaine est tabou. Seul un principal y avait fait allusion dans un discours, mais avec des périphrases ultra alambiquées compréhensibles seulement pour des initiés.

Cependant, la pédophilie réelle ou supposée du personnel et notamment des surveillants, qui évidemment étaient exposés plus que les autres à cette tentation, à cause de la promiscuité de leur vie avec les élèves, notamment au dortoir, était plus facilement soupçonnée et dénoncée. On a vu avec Jules Renard, qu'une simple dénonciation très vague d'un élève avait suffi à faire renvoyer sans délai un pion. De même, Lacour raconte avoir été lui-même l'objet d'un geste équivoque d'un surveillant⁴⁷ qui en rentrant un dimanche soir, d'un dîner avec des copains s'était arrêté au dortoir, près de mon lit, où il m'avait vu les yeux ouverts, et, s'étant mis à causer avec moi, il avait fini par me caresser les cheveux, puis le cou, et s'exciter de telle sorte qu'il eut une minute d'égarément, introduisant brusquement sa droite jusqu'ou l'on devine, sous ma chemise mal fermée. Cela n'était pas allé plus loin, mais la panique du pion, le lendemain, est significative des risques encourus en cas de dénonciation : « Je vous en conjure, pas un mot à qui que ce soit ! J'étais gris hier soir. » Il va même jusqu'à offrir d'acheter en quelque sorte son silence : « Si vous voulez, je ferai vos versions grecques ... ». Lacour avoue en avoir profité jusqu'à la distribution des prix. Mais pendant les vacances, le pion en question s'était cherché une autre place ... et loin de Versailles probablement. La panique de ce pion, un boiteux d'aimable humeur, qui, à plus de trente ans, préparait vaguement sa licence ès lettres, vient de ce que pour ce simple geste déplacé il risquait effectivement sa carrière, pour si modeste qu'elle fût. Cette méfiance et cette sévérité à l'égard des surveillants contraste avec le laxisme de l'administration vis à vis des mœurs des élèves.

L'orientation scolaire : lycée, cours complémentaire, ou boîte à bachot.

Duhamel a souligné le traumatisme que fut pour lui et son frère, cette première rentrée au Lycée. Cependant il reconnaît que la réalité était moins terrible qu'ils ne la ressentirent au premier abord et qu'ils s'y étaient habitués assez bien. *Nous étions déjà gagnés, mon jeune frère et moi à cette existence austère, quand, un jour de permission, nous apprîmes, arrivant chez nous, que l'aventure nivernaise était soudain interrompue ... et que nous ... allions regagner Paris après les fêtes du jour de l'an.*

À propos de sa comparaison générale entre les lycées et les cours complémentaires il faut rappeler que sa scolarité fut des plus hétéroclites, non seulement à cause des déménagements fréquents de sa famille, mais surtout parce que, sans doute mal informés sur le système scolaire, ses parents mirent leurs enfants d'abord dans les écoles primaires.

Georges passa ainsi son certificat d'études en 1895, puis continua dans le même système, celui des Cours Complémentaires pendant trois ans. En l'occurrence, les Cours Complémentaires

⁴⁷ Op. cit. p. 65 et 66.

de la Rue Blomet, dont il garde d'ailleurs un excellent souvenir⁴⁸. Ce passage se termine bien pour lui : *Le garçon au tablier noir emporte quinze nominations, huit premiers prix, et même le prix d'excellence, et en outre une médaille d'argent*⁴⁹. Cependant, il est lucide : *En emportant sa couronne de papier doré, sa médaille et le gros livre qui concentre en lui-même toutes les « nominations », le jeune garçon est content et il pense pourtant – il n'en dit rien à personne – qu'il fait fausse route et qu'on s'en apercevra peut-être un jour, mais quand il sera trop tard.*

Ces études ne pouvaient, en effet, le conduire qu'à un brevet, voire un brevet supérieur mais il ne pourrait ensuite aller en Faculté pour y faire, selon ses désirs, des études de médecine. Il fut donc obligé, à quatorze ans, donc en 1898, d'entrer au Lycée en classe de sixième, soit avec trois ans de retard par rapport aux élèves qui y étaient entrés en onzième. *Sans avoir consulté mon jeune frère sur ses goûts, mon père nous fit, tous deux inscrire au lycée Buffon. Comme il nous fallait prendre les choses au commencement, nous fûmes classés en sixième. J'avais plus de quatorze ans. Je sortais d'une école où j'avais somme toute brillé parmi des enfants de mon âge. À me trouver ramené dans une classe de cadets, j'éprouvais de l'humiliation*⁵⁰.

Il en tire une leçon à l'usage des parents. *Et si je fais état de ces misères infimes, c'est bien dans le dessein de montrer aux parents qu'il est toujours dangereux de laisser un écolier s'engager sur une fausse piste et qu'il faut, à peine d'erreurs difficilement corrigibles, requérir de bonne heure, un conseil éclairé.*

Nous rappelons une fois de plus que dans les classes élémentaires des lycées, où l'on admettait les enfants à partir de quatre ans, on commençait très tôt l'étude du latin, du grec et des langues vivantes, les élèves entrant en sixième à dix ou onze ans étaient donc parfaitement adaptés à l'enseignement secondaire.

Le fonctionnement du système d'enseignement.

Duhamel rattrapa ce retard dans un cours privé, mais avec beaucoup de difficultés. Il analyse avec lucidité le déterminisme sociologique selon lequel fonctionnait le système d'enseignement en France à son époque.

*Il faudra deux ans, trois ans, pour que le jeune garçon*⁵¹ *comprenne comment subsiste, travaille et se renouvelle sa patrie, la France, et comment elle façonne les hommes dont elle a besoin.*

Elle les prend dès l'âge tendre et ne leur donne pas à tous les mêmes aliments intellectuels. D'instinct, elle imite les abeilles qui réservent la nourriture la plus riche et la plus rare, la pâtée royale, pour les larves dont on entend faire non pas des ouvrières, mais des mâles et des femelles, des mainteneurs de la cité.

*La division commence à l'école. Des enfants qui fréquentent l'école primaire, on fera des travailleurs manuels, des employés, des commerçants ; s'ils marquent à temps une honorable aptitude pour les besognes de l'intelligence, on va les pousser un peu plus dans cette voie bien jalonnée. Ils seront admis à l'enseignement primaire supérieur qui en tirera des contremaîtres, des chefs de chantier, des instituteurs et même des professeurs*⁵², *mais qui ne leur donnera quand même point le droit d'accéder à certains états, d'aborder certains métiers d'élection. S'ils ont un goût marqué pour telle ou telle science pratique, pour tel métier d'artisan, on les répartira dans des écoles professionnelles dont le programme est sérieux et la discipline très ferme. De bons ingénieurs brevetés sortiront de ces écoles*⁵³; *ils joueront un rôle notable dans la vie des industries, dans la structure de la nation, mais ils arriveront très rarement à s'emparer des leviers de commande. Pour grand que soit leur mérite, ils ne seront pas en possession de ce que Rudyard Kipling appellera "les maîtres mots".*

⁴⁸ Op. cit. Voir tout le début du chapitre IX, p. 132 et suivantes.

⁴⁹ Op. cit. p. 142-143.

⁵⁰ Op. cit. p. 159.

⁵¹ Duhamel parle de lui-même. Op. cit. p. 120/122

⁵² Restriction : seulement pour enseigner dans les écoles primaires supérieures, puis plus tard dans l'enseignement dit moderne, par l'admission, avec le brevet supérieur, dans des écoles normales spéciales, et non en passant par les facultés et l'École Normale Supérieure, pour lesquelles il fallait le bac.

⁵³ Les Écoles des Arts et Métiers, mais non les Grandes Écoles (Polytechnique, Centrale, Mines etc ...) dont l'accès est réservé aux bacheliers.

Rappelons que Duhamel parle ici des années 1900, mais quand il écrit ce livre, en 1941-42, rien en fait n'a changé dans ce système qui d'ailleurs subsistera jusque dans les années 1950. Comme nous le verrons plus loin c'est la crise des années 1960 qui va tout bouleverser. Duhamel évoque ensuite l'enseignement "noble" dont il pense qu'il est beaucoup moins dur que l'autre.

La pâtée royale, celle qui doit, en principe, former les chefs et les maîtres, elle est distribuée, sous le nom d'enseignement secondaire, dans les lycées et les collèges⁵⁴. Les enfants qui reçoivent cette nourriture mirifique travaillent en général moins durement que les autres, comme je le dirai plus loin⁵⁵ ; ils sont, qu'ils le sachent ou non, et ils le savent rarement, destinés à former une aristocratie sociale. Avec le baccalauréat, ils obtiendront le droit de pénétrer dans l'enseignement supérieur. Ils s'y exerceront sans hâte, à certains jeux sacrés, sous l'œil de patrons illustres. On leur donnera des grades sans lesquels il est impossible d'exercer les professions nobles, d'accéder à certaines places, de franchir telle porte, d'entrer dans tel conseil.

Il a bien compris également le caractère non fermé de cette caste et le système de promotion sociale mis en place.

Le nombre des élus n'est point sottement restreint : la classe privilégiée s'accroît de décade en décade. En outre l'austère sagesse bourgeoise qui gouverne la France depuis près d'un siècle a prévu des exceptions. Si quelque enfant nourri dans l'école communale fait preuve de dons éclatants et s'il consent à l'effort, on lui donnera des bourses, on aidera sa famille à lui servir, tellement, quellement⁵⁶ une part de "gelée royale". La sélection se fait vite, elle est irrévocable. Parfois un écolier qui semblait, dès le départ, promis à quelque brillante fortune, se détourne soudainement des œuvres de l'intelligence ... Il abandonne la partie et retourne à l'atelier ...

Pour devenir médecin, Duhamel doit donc suivre l'enseignement secondaire et obtenir le baccalauréat. Plus encore, il doit, pour cette orientation, choisir les *humanités classiques*. Il s'interroge sur la nécessité de ces études a priori inutiles et finit par en voir la véritable valeur. Son point de vue est original et tranche sur la polémique qui agitait alors l'université à ce sujet et se continue encore de nos jours où, péniblement, nous voyons renaître un certain goût pour le latin et le grec⁵⁷.

L'enseignement secondaire, aujourd'hui compartimenté de manière si complexe⁵⁸, n'admettait alors que deux branches : la classique et la moderne. J'avais pris moi-même tous les renseignements utiles, je savais ce que je voulais faire. Il me fallait apprendre le latin et le grec. Je ne comprenais pas, je ne pouvais pas comprendre les raisons secrètes des études humanistes et j'ai vu par la suite, un grand nombre de gens tirer profit de telles études sans jamais s'interroger sur les raisons de ce profit. Il m'a fallu bien des années pour saisir le sens de la gymnastique humaniste, pour comprendre que l'étude assidue de deux langues mortes est, dans un siècle sordide, preuve de désintéressement et que le désintéressement est le principal ressort de la civilisation véritable. Cette suprême vertu de l'acte inutile, qui ne semble pas intelligible aux esprits médiocres quand ils abordent les problèmes de la culture intellectuelle, leur semble tout à fait évidente dès qu'il s'agit des activités de jeu et singulièrement des sports.

Duhamel poursuit dans ce sens le parallèle entre les études humanistes et le sport, célébrant pour les deux, *l'importance de l'effort gratuit* et regrettant l'utilitarisme à court terme qui a conduit à l'abandon des premières.

Pour comprendre comment Duhamel a réussi à rattraper son retard, il faut évoquer les « boîtes à bachot » que condamnaient si vigoureusement les professeurs du Lycée dans leur projet de réforme de 1883-85. Si Duhamel avait suivi le cursus normal des lycées, après avoir achevé la 4^e, commencée à Nevers, il lui restait encore quatre années avant le Bac. Or cela ne

54 Rappelons une fois de plus qu'il n'y avait qu'un seul lycée d'État de garçons par département (sauf à Paris), les autres établissements secondaires (garçons et filles) étaient des collèges municipaux, mais à part cette distinction de statut, l'enseignement était le même et conduisait au baccalauréat.

55 C'est au sujet du lycée de Nevers : *J'ai dit plus haut que l'enseignement donné dans les lycées me semblait beaucoup moins soutenu, beaucoup moins sévère que celui des écoles complémentaires.*

56 *tellement, quellement* : vieux ou littéraire : tant bien que mal.

57 Op. cit. p. 158-159

58 Que dirait-il alors en 2004 ?.

lui convenait pas⁵⁹. *Le trimestre de Nevers m'avait endurci, mûri, rendu sans retour à tous mes soucis d'avenir. L'idée de me faire accepter dans un lycée pour y suivre, pas à pas, le lent chapelet des classes et les achever ainsi, homme accompli parmi des adolescents, cette idée me décourageait. J'avais, dans le secret, dressé mon plan de campagne. Il existait assurément pour les élèves hors série, des écoles exceptionnelles où l'on devait pouvoir travailler ferme, sauter les classes, gagner deux ou trois ans.*

Il en cite deux en effet : *l'institution Chevalier, la plus célèbre de toutes, qui était installée dans l'ancien collège des Écossais, en haut de la rue du Cardinal-Lemoine. Les prix étaient trop élevés. ... Après diverses démarches, nous finîmes par aller rue des Fossés-Saint-Jacques. L'institution Roger-Momenheim occupait là, non loin de cette place que l'on dit de l'Estrapade, une bâtisse de petite apparence.*

Il nous donne quelques informations sur la manière dont fonctionnaient ces boîtes. *Que je le dise sans plus tarder, j'ai fait, dans cette vieille maison à l'éternelle odeur de soupe et de ratatouille, j'ai fait de bonnes et rapides études, des études qui m'ont laissé plus de souvenirs que je n'en vois à presque tous les jeunes gens des générations nouvelles, des études qui surtout m'ont mis en appétit d'apprendre, à quoi, sans compter d'autres raisons, je les reconnais excellentes.*

Le personnel était réduit en nombre. Il n'y avait selon son énumération que cinq professeurs spécialisés et *deux ou trois maîtres à toutes mains qui faisaient de leur mieux pour boucher les trous quand un trou se déclarait dans nos programmes, et qui surveillaient les études.* Pour les cours, *presque tous les professeurs étaient des hommes de mérite, qui aimaient l'enseignement, mais que les circonstances avaient jetés et tenus hors des voies régulières de l'université.* Les chapitres précédents nous ont permis de rencontrer en effet, des exemples d'enseignants qui, pour des raisons de politique ou de rivalité universitaire, avaient dû gagner leur vie dans ce genre de boîtes (voir le cas en particulier d'Hippolyte Taine).

Il achève donc l'année scolaire 1899-1900 à rattraper le temps perdu, soit les classes de 4^e, 3^e et 2^e, le tout en deux trimestres : *je besognais d'arrache-pied*⁶⁰. En octobre 1900 donc, *L'automne était venu. J'avais commencé, toujours aux Fossés Saint-Jacques, cette classe que l'on appelait encore classe de rhétorique. J'avais achevé, non sans hâte, d'user mon vêtement d'uniforme qu'il m'ennuyait de porter.* (L'uniforme acheté pour entrer au lycée de Nevers). *L'aventure nivernaise s'effaçait dans les ombres d'un passé presque préhistorique : elle datait déjà d'un an ! Grand comme un homme, vêtu comme un homme, ma seizième année révolue, j'entendais vivre comme un homme.*

Le voilà donc en rhétorique (année 1900-1901), *l'été vint et je passai, sans éclat ni difficulté, les premiers examens du baccalauréat. J'avais juste dix-sept ans. Je n'étais point en avance, mais je n'étais plus en retard.* L'année suivante, (1901-1902), *je commençais avec enthousiasme mon année de philosophie*⁶¹, toujours aux Fossés Saint-Jacques et toujours avec les mêmes professeurs. Il fut reçu au bac en 1902.

Son expérience des « boîtes à bachot » fut donc profitable pour lui, mais cela nous conduit à nous poser des questions sur le contenu réel des enseignements donnés et les programmes du Bac. Il paraît étonnant en effet qu'on puisse « faire » en quatre années les sept années du cursus complet des études secondaires, dont les trois classes de 4^e, 3^e et 2^e, en une seule année.

⁵⁹ Op. cit. p. 191-193.

⁶⁰ Op. cit. p. 198.

⁶¹ Op. cit. p. 234.